

# COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 2 AVRIL 1964

PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> LAFON, PRÉSIDENT

Présents: 28. Excusés: 2.

*Nécrologie.* — M<sup>me</sup> Dupuy, femme de l'ancien adjoint au maire de Périgueux; elle a pendant plus de trente ans, suivi fidèlement toutes nos réunions. L'assemblée partage les regrets exprimés par M. le Président.

*Félicitations.* — M. Marc Sarradet, nommé chevalier de la Légion d'Honneur, — M. Jean Sylvaire, chevalier du Mérite social.

*Remerciements.* — MM. Bourgeois et de Heinzelin,

*Entrées d'ouvrages et de documents.* — *Congrès national des fonctionnaires du S.E.I.T.A.* Terrasson 10-14 septembre 1963; Périgueux, impr. Joucla; in-8°, 10 p., ill.; — don de M. André Delmas;

Secret (J.), *Les chapiteaux de l'église de Cénac (Dordogne), prieuré dépendant de Moissac.* (Extr. des *Annales du Midi*, t. LXX.) Toulouse, Ed. Privat, 1964; in-8°, 6 p., fig. de pl. hors-texte; — hommage de l'auteur;

« Au pays de Jaeguou le Croquant », dépliant du circuit touristique organisé par les Amis d'Eugène Le Roy; Périgueux, impr. Faulac, 1964; — *Sciences et Avenir*, février 1964, contenant l'article de Patrick Braun, *Comment l'Homme est devenu possible*, et celui d'H. de Saint-Blanquat, *L'Archéologie à l'heure des techniques*; — don de M. Jean Secret;

Delporte (H.), *Une nouvelle statuette paléolithique: la Vénus de Tursac.* (Extr. de *l'Anthropologie*, 1959.) Paris, Masson, 1960; in-8°, 16 p., fig.; — *Etude paléotopographique d'un habitat du Périgordien supérieur.* (Extr. de *Bull. de la S.P.F.*) Le Mans, impr. Monnoyer, 1962; in-8°, 10 p. fig.; — *Observations paléotopographiques sur la Vénus de Tursac.* « La Belle et la Bête ». (Extr. du même *Bull.*, 1963.) in-8°, 6 p. fig.; — hommage de l'auteur.

Chapiteaux romans du portail de l'église de Cubjac, 3 phot. 13 x 18; — don de l'auteur, M<sup>lle</sup> Desbarats.

M. le Président exprime aux donateurs les remerciements de la Société.

*Revue bibliographique.* — M. le Président a relevé dans le *Bull. de la Société de la Corrèze à Tulle*, juillet-décembre 1963, l'étude d'A. Pélissier, *Quand les rois de Navarre venaient à Limoges*; l'acte du 14 décembre 1475, provenant des archives de l'évêché de Périgueux, paraît être un faux postérieur.

Au sommaire du *Bull. de la Société d'Ethnographie du Limousin, de la Marche et des régions voisines* n° 5, mars 1964, figurent des articles sur le Carnaval, la fête du cochon, la truffe en Limousin et de nombreuses informations bibliographiques.

Dans la *Revue du Libournais*, 1<sup>er</sup> trimestre 1964, M<sup>me</sup> L. Gardeau rectifie l'erreur, souvent répétée, du prétendu mariage de Jean de Grailly avec Clairemonde de Lamothe, fille de feu seigneur de Landiras.

M. le D<sup>r</sup> Lafon signale la parution, chez Julliard, de *L'Apprenti sorcier*; l'histoire se passe en Périgord noir; l'auteur, qui a voulu garder l'anonymat, est un ethnographe.

De son côté, M. Jean Secret a relevé dans *Connaissance des arts*, n<sup>o</sup> de février 1964, l'article que Philippe Jullian consacre à l'aménagement, par le décorateur parisien bien connu, M. Serge Royaux, du manoir qu'il possède à Saint-Jean-d'Estissac. On jugera par les photos illustrant ces pages de l'admirable réussite de l'artiste qui a « re-situé » dans une ambiance claire, sobre et feutrée, des meubles ou objets tous de provenance locale.

*Communications.* — Au cours de travaux de terrassement effectués au bourg de la Roche-Chalais ont été mis au jour quelques ossements; ils ne paraissent pas avoir plus de cent cinquante ans de date.

M. le Secrétaire général fait part à l'assemblée de la réédition prochaine du *Dictionnaire des paroisses de la Corrèze*, par le chanoine J.-P. Poulbrière. Cette initiative a été prise par les trois sociétés savantes du département et l'évêché de Tulle; elle sera d'autant plus appréciée que cet ouvrage de fond est devenu rarissime et que son tome III est introuvable. Chaque volume: 30 francs.

M. Bernicot a adressé au secrétaire général une courte notice sur le bourg de Saint-Aubin-de-Lanquais. Lors du Concordat, la paroisse de Mons fut rattachée à celle de Saint-Aubin. Les matériaux de l'ancienne église ont servi à bâtir la chapelle d'un des cimetières, où la Nativité de Notre-Dame est fêtée le dimanche qui suit le 8 septembre. Le culte de la Vierge est encore marqué par la Madone érigée, vers 1900, sur la tour du Grand-Mons. Notre correspondant se demande en terminant quelle est l'étymologie du hameau de Soulbardé, à la sortie de Saint-Aubin.

M. Jean Secret loue sans réserves la restauration remarquable dont l'église de Saint-Léon-sur-Vézère vient de faire l'objet; ce sera désormais une des attractions majeures de cette vallée pittoresque.

Notre vice-président s'est rendu à Bourdeilles lors de la vente aux enchères du mobilier ayant appartenu à M. Jean Lafon, petit-neveu du peintre Jacques-Émile Lafon. Un tableau de jeunesse de cet artiste, où il est représenté au milieu de sa famille, a trouvé acquéreur.

M. Secret a appris qu'il y a quelques mois l'ornementation sculptée de la porte de la Chapelle de Fages, à Saint-Cyprien, a été enlevée par des vandales.

Il annonce la mise en place au château de Monbazillac, de tapisseries du XVII<sup>e</sup> siècle achetées dans un manoir situé aux confins du Limousin et du Poitou. L'épisode d'Alexandre et Porus y est représenté.

M. Secret fait circuler des photos prises à l'intérieur du château d'Auberoche, à Fanlac.

Il montre l'original d'une reconnaissance en date du 30 mai 1777, rendue par le sieur Antoine Lorblancher, à l'abbesse de Fongauquier, Marie-Antoinette d'Abzac de Mayac. La liste publiée par de Bosredon au tome I (1874) du *Bulletin de la Société* porte seulement *N. d'Abzac; 1779*. Ce texte permet en même temps de fixer entre 1739 et 1743 la date de l'abbatit de M<sup>me</sup> de Beaupoil.

La réédition de *Rhum*, l'ouvrage de Blaise Cendrars, dans la collection « Le Livre de poche » a fourni à M. Pierre Aublant l'occasion de retracer la vie aventureuse de Jean Galmot et de préciser les traits de cette figure périgourdine si attachante par tant de côtés. Homme d'affaires, homme politique, écrivain; tous ces différents aspects sont successivement évoqués par notre collègue et

l'on ne peut qu'éprouver avec lui de la sympathie pour ce personnage hors-série.

Des observations sont présentées tour à tour par M. le Président, MM. Beequart, Coq et Secret.

M. Secondat a su par notre collègue M. Pasquet, de Thenon, que le propriétaire de la Motte de Martillac, à Fossemagne, a décidé de la faire éventrer: il ne s'opposerait pas cependant à ce que la Société historique et archéologique délèguât un de ses membres pour assister à cette destruction (!)

Notre collègue lit une communication sur l'étang de Fongrand, commune de Thonac; il servait de régulateur au ruisseau du même nom qui faisait marcher trois moulins et la forge à battre de Losse.

M. Secondat donne quelques précisions sur le circuit que les Amis d'Eugène Le Roy ont organisé « Au Pays de Jacquot le Croquant »; son inauguration officielle est fixée au dimanche 5 avril.

M. le D<sup>r</sup> Lafon répare une omission, volontaire, sans doute, du biographe de Mgr Le Boux, l'abbé Riboulet, en indiquant quelle fut la conduite de ce prélat à l'égard des protestants de Périgueux, et plus spécialement en ce qui concerne le lieu de leur sépulture. Cette note paraîtra dans le *Bulletin*.

M<sup>lle</sup> Desbarats montre a photographie d'une jolie porte en accolade (xv<sup>e</sup> s.), oubliée rue Port-de-Graule.

*Admissions.* — M. Baylac, retraité des Finances, et M<sup>me</sup>, 10, rue Lamartine, Périgueux; présentés par M<sup>lle</sup> Barnier et M. Jean Secret;

M. Bouchier, chevalier de la Légion d'Honneur, délégué de la Société des Etudes du Lot, 28, rue de la Halle, Souillac (Lot); présenté par MM. Agelasto et Viers;

M. Pierre Dubourg, professeur au Lycée Albert-Claveille, 3, rue Alsace-Lorraine, Périgueux, et Puy-de-Chat, Ecuras (Charente); présenté par MM. Secret et Lavergne;

M. Gérard de Laloubie, président du tribunal d'instance de Bergerac, Sauvebeuf, par Lalinde; présenté par M<sup>me</sup> Fautras et M. P. Jonanel;

M<sup>me</sup> Berthe Robert, rue Jacques Le Lorrain, Périgueux; présentée par M<sup>lle</sup> Marquessat et M<sup>me</sup> Bastide;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

M. J.-P. Degorce, Alban (Tarn) est inscrit comme membre adhérent.

*Le Secrétaire général*

G. LAVERGNE.

*Le Président,*

D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

---

SEANCE DU JEUDI 14 MAI 1964

PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> LAFON, PRÉSIDENT.

Présents: 27. — Excusés: 5.

*Nécrologie.* — Le comte Lucien de Maleville, inspecteur de la Société française d'Archéologie pour la Dordogne, vice-président de la Commission départementale des Sites, décédé à Rueil-Malmaison et inhumé à Domme, le dimanche 10 mai.

M. le Président prononce l'éloge du défunt, qui a été une des personnalités artistiques du Périgord, et exprime les bien vives condoléances de la Société à la comtesse de Maleville, notre collègue, et à ses enfants.

*Remerciements.* — M. et M<sup>me</sup> J. Baylac, MM. Bouchier et Bourgeois, M<sup>me</sup> Delage et M. de Laloubie.

*Entrées d'ouvrages et de documents.* — *La caverne de Pair-et-Non-Pair (Gironde). Fouilles de François Daleau.* Documents et industries par le Dr André Cheyner. Description des parois gravées, par l'abbé Breuil (avec le concours de Miss Boyle et de M<sup>me</sup> Doize). Préface de R. Cousté; Bordeaux, impr. Sammarcelli, 1963; in-4°, 213 p., 10 pl. hors-texte, 3 plans, nombr. figures dans le texte. Cet ouvrage publié sous les auspices de la Société Archéologique de Bordeaux, a été couronné par l'Académie de cette ville (prix Bastid); — achat de la Société;

XI<sup>e</sup> Gala de la Légion d'Honneur (section de la Dordogne; Périgueux, impr. Joucla, 1964; in-fol. de 36 p., avec illustrations de M. Albe; — don du Commandant Morquin, président de la Section;

Delporte (H.), Problèmes d'interprétation de la Vénus de Tursac. (Extr. de *Quartar*, vol. 12, 1960.) In-4°, 12 p., 1 pl.; — hommage de l'auteur;

M. et G. Ponceau, Les prieurés de Moissac dans les diocèses de Périgueux et de Sarlat. (Extr. des *Annales du Midi*, tome 75, n° 61, oct. 1963.) in-8°, 2 p.; — La chapelle de St-Rémy d'Aurillac-du-Périgord. (Extr. du Bulletin de la Soc. hist. et archéol. du Périgord, tome XCI, 1964.) In-8°, 5 p.; — hommage des auteurs;

Valette (Jean), Les archives de Madagascar. (Extr. de *La Gazette des Archives*, 3<sup>e</sup> trim. 1962.) in-8°, 7 p.; — La mission de Clardenoux auprès de Radama I<sup>er</sup> (1816). (Extr. du *Bull. de Madagascar*, août 1963.) In-8°, 52 p.; — hommage de l'auteur;

L'ormeau dit de Sully, à Saint-Paul-de-Serre, vers 1900; photo de Ch. Aublant, format 13 × 18; — don de M. P. Aublant;

Eglise de Saint-Perdoux et petit manoir de Laubépin, à Monsaguel; 4 photos format 6 × 9; — don de M. Bernicot.

M. le Président exprime aux divers donateurs les remerciements de la Société.

*Revue bibliographique.* — Rien ne concerne le Périgord dans les diverses publications adressées à la Société.

Il convient de signaler cependant dans le *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, janvier-mars 1964, la reproduction de l'important article publié par M. Roger Trinquet dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1<sup>er</sup> trimestre 1964, et intitulé: *Montaigne et la divulgation du « Contr'Un »*; « œuvre savante et profonde, mais dangereuse du fait des idées exprimées », comme l'écrivait déjà en 1570 le précepteur du duc d'Alençon, Jacopo Corbinelli, au padouan Pinelli.

*Communications.* — M. le le Chanoine Fontalirant, curé de Coux-et-Bigarroque, a établi la liste des curés et vicaires du Coux, de 1690 à nos jours, soit 61 desservants en 294 ans.

M. Bernicot, au cours d'un voyage « au pays » qu'il a fait à Pâques dernières, a noté qu'à Nausannes, l'église fait intérieurement l'objet d'une réparation complète, qu'à Monsaguel, la colonnette de gauche du portail de l'église a été brisée entre septembre 1963 et le début de cette année; et signale dans cette commune l'existence d'un petit manoir, Laubépin, aujourd'hui transformé en ferme, et qui mériterait une étude; enfin, devant l'église de Saint-Perdoux, notre collègue a remarqué une croix de pierre qui paraît très ancienne, placée sur un socle à ras de terre.

M. Viers a pris la peine de dépouiller et d'analyser d'anciens actes concernant le tènement de las Bernardias, dans la paroisse de Simeyrols; il a trouvé ces documents des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles chez M. l'abbé Marty, curé de Baladon (Lot); ce travail paraîtra dans le *Bulletin*.

A la liste des peintres et verriers donnée par M. Jean Secret dans la première livraison du *Bulletin* 1964, il convient, nous écrit M. Secordat, d'ajouter le nom d'Etienne Durand, peintre et doreur, habitant Sarlat.

Le lundi 25 janvier 1790, il travaillait au château de Masnègre, à Valojoux, chez M<sup>re</sup> Marc-Antoine de Vins, seigneur dudit lieu, lorsque les paysans du village et de la Chapelle-Aubareil et ceux de Valojoux, en quête de girouettes, envahirent la noble demeure, sous la conduite de Jardel le tailleur de pierres. L'esclandre a été raconté dans le détail par Georges Bussière, au tome II de ses *Etudes sur la Révolution en Périgord*, pp. 261-267, et il s'est justement appuyé sur la disposition dudit peintre Durand.

Lorsqu'il s'est rendu au Congrès d'Etudes régionales, tenu à Tulle par les Fédérations des Sociétés Savantes du Centre, de Languedoc-Pyrénées-Gascogne et du Sud-Ouest, le 8 mai dernier, M. Lavergne a constaté que la motte de Martillac, à Fossemagne, avait déjà été ouverte par le milieu. Il ajoute que la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze avait organisé en l'honneur de ses hôtes une très brillante réception. Nombreux étaient les participants à cette réunion; la Société historique et archéologique du Périgord y était représentée, en dehors de son secrétaire général, par MM. Grillon et Secret, M. et M<sup>me</sup> Guy Ponceau et M. Delmas.

M. le Secrétaire général a reçu de M. Max Sarradet, conservateur régional des Bâtiments de France à Périgueux, le compte rendu, pour le département de la Dordogne, des principales activités du Service qu'il dirige durant ces deux dernières années. Lecture est donnée de ce document qui sera publié in-extenso dans le *Bulletin*.

Le propriétaire actuel du château de Fages, un architecte de Brive, a adressé à la Société, en plusieurs exemplaires, destinés à être distribués, le tract intitulé: *La grande pitié du château de Fage. La merveille assassinée à 8 km. des Eyzies (Dordogne)*. Texte édifiant, s'il en fut, qui nous fait assister à la ruine progressive et accélérée de cette magnifique résidence du xvii<sup>e</sup> siècle, utilisée il y a 30 ans comme usine d'équarissage, livrée sans vergogne aux chercheurs de trésors et finalement dépecée morceau par morceau; à l'automne dernier haut-relief qui surmontait la porte Renaissance de la chapelle a été descellé et embarqué à son tour, pour quelle destination?

M. Pierre Aublant a relevé dans le *Jardin des Arts*, mai 1964, un article de M<sup>me</sup> Michèle Kapferer-Babou, *L'église du Moûtier-d'Ahun et ses boiseries* Il y est naturellement parlé du rétable exécuté pour cette église en 1673 par le m<sup>e</sup> sculpteur Simon Bauer, de Menat (Auvergne). L'auteur pense que celui-ci n'a pas dû seulement travailler dans la Creuse. « Peut-être, écrit-elle, découvrirons-nous un jour que Bauer apporta une contribution aux importantes boiseries qui ornent, à Périgueux, l'ancienne cathédrale de Saint-Etienne. »

M. Lavergne observe que l'exécution des boiseries d'Ahun est nettement supérieure à celle de l'ancien rétable de la chapelle des Jésuites de Périgueux, antérieure d'une vingtaine d'années à l'œuvre de Bauer, si l'on peut en toute certitude, rapporter « la faction et construction » du tabernacle du collège à M<sup>e</sup> Mathieu Le Pilleux, m<sup>e</sup> architecte et sculpteur, natif de Rouen en Normandie (Cf. *Bull. de la Soc.*, t. XLVIII, 1921, pp. 145-147; t. LXXVI, 1939, pp. 418-423).

Notre argentier, en feuilletant *Le Nu de Saton*, d'Armand Silvestre, a retrouvé la trace d'un peintre excideuilais, bien oublié aujourd'hui, Philippe Parot (1831-1894). Plusieurs toiles de cet artiste épris de la beauté féminine se voyaient naguère au Musée du Périgord; elles sont reléguées aux oubliettes.

M. le D<sup>r</sup> Lafon a pris beaucoup d'intérêt à l'exposition de gravures contemporaines, organisée le mois dernier au Palais des Fêtes par M. Pierre Fanlat.

M. Lavergne, de son côté, constate le fort beau succès qu'obtient le 7<sup>e</sup> Salon international d'art photographique, au même Palais des Fêtes, et recommande tout particulièrement l'exposition de photographies du centenaire de la Préhistoire en Dordogne, qui s'y trouve jointe. C'est l'Office départemental du Tourisme qui a assumé le financement de cette iconographie, quatre jeux partiront à l'étranger afin d'y faire mieux connaître les richesses de notre département en gisements et en œuvres d'art quaternaire.

Ces « Reflets de la Préhistoire en Périgord » comprennent 56 photographies en noir et 10 en couleurs, généralement prises aux Eyzies, au Bugue, à Lascaux, à Rouffignac, à Villard, ou au Musée du Périgord.

A noter que le Catalogue a passé sous silence les photographies prises par notre actif collègue Alain Roussot, à qui le Centenaire en question a inspiré un excellent rappel des découvertes principales effectuées dans le département depuis la venue de Lartet et de Christy en 1863 (*Périgord Actualités* du 9 mai 1964).

M. Lavergne a noté dans le *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Tulle*, année 1899, p. 480-514 une étude de Clément-Simon sur l'abbé de Lagarde, conseiller au présidial de Tulle en 1672 et 1710. Cet épistolier de l'école de Voiture et de Balzac, a compté parmi ses correspondantes M<sup>me</sup> de La Calprenède, femme du romancier périgourdin; elle ne l'avait d'ailleurs épousé qu'à condition qu'il terminerait sa *Cléopâtre*. Pour *Alcimède* (Lagarde), elle était *Délié*; elle est l'auteur du *Décret d'un cœur amoureux*.

*Admissions.* — M. Georges Deknop, inspecteur de l'Enseignement, 139, avenue J.-P. Carsoel, Uccle-Bruxelles (Belgique) et la Tuilière, Saint-Avit-Sénieur; présenté par MM. de Heinzelin et Fille;

M<sup>me</sup> Eymery, 85, rue de Bordeaux, Périgueux; présentée par M<sup>me</sup> Valat et M<sup>me</sup> Bastid.

M. et M<sup>me</sup> Philippon, rue Edison prolongée, Périgueux; présentés par MM. Jean Secret et Prat;

M. Pinard, architecte des Monuments historiques, agence des Bâtiments de France, place du Général Leclerc, Périgueux; présenté par MM. Géraud Lavergne et Max Sarradet;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*

G. LAVERGNE.

*Le Président,*

D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

#### SEANCE DU JEUDI 4 JUIN 1964

PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> LAFON, PRÉSIDENT.

Présents: 35.

*Nécrologie.* — M. le chanoine Fontalirant, curé de Coux-et-Bigarroque, qui appartenait à la Société depuis quarante ans.

L'assemblée s'unit aux regrets exprimés par M. le Président.

*Remerciements.* — M<sup>me</sup> Eymery.

*Entrées d'ouvrages et de documents.* — Piccard (M<sup>me</sup> E.), *Collection de ses œuvres complètes*: éditions V. Attinger; 6 vol. in-16; hommage de M. S. Piccard, professeur à l'Université de Neuchâtel (Suisse);

Copies dactylographiées de divers titres concernant le tènement de las Bernardias, paroisse de Simeyrols (extraits de 1461 et 1688-1778); — don de M. H. Viers;

« Périgueux capitale du Périgord », nouveau dépliant publié par le Syndicat d'Initiatives de Périgueux (impr. du Centre); — *Avec les Amis d'Eugène Le Roy*, Bulletin de liaison de la Société fondée en 1935. N<sup>o</sup> série, n<sup>o</sup> 1, avril 1964, Périgueux, impr. Faulac; — don de M. le Dr Lafon;

*Sciences et Avenir*, n<sup>o</sup> d'avril 1964, contenant l'article de H. de Saint-Blanquat, *Les fouilles à l'heure de la méthode*; — coupure de journal du *Monde* (s. d.), article de F. Robelin, *L'archéologie fait appel à la physique pour mieux prospecter les sites*; — *Peintres et graveurs contemporains*. Du 4 au 19 avril 1964, Palais des Fêtes de Périgueux (impr. P. Faulac); — *Willkommen in Perigueux* [Programme établi pour la visite des étudiants d'Amberg], bois gravé de M. Albe; — Photo d'une statue de la Vierge, mutilée, en pierre, conservée chez M<sup>me</sup> de La Rouverade, à Badefols-d'Ans; format 13 × 18; — don de M. Jean Secret;

Lettre de Fénelon, archevêque de Cambrai, à son petit neveu le marquis de Fénelon, du 25 avril 1714; entrée récemment dans la collection du château de Fénelon; photocopie en double; — don de M. S.-M. Agelasto;

Numéros de *l'Union Sarladaise*, de *Périgord-Actualités* et du *Figaro littéraire*, parus d'octobre 1963 à mai 1964 et contenant des articles signés André Billy, R. Dujarric de la Rivière, J.-L. Galet, A. Got, Jean Lassaigne, R. de Laurière, A. Roussot, J. Saint-Martin [J. Essème], Chr. de Sèze, sur des sujets comme la préhistoire, les coutumes en Périgord et des personnalités: Bugeaud, La Boétie, La Calprenède, Maine de Biran, Montaigne, le préfet Romieu, Sem, le comte de Saint-Aulaire, etc.; — don de M. Rol.

M. le Président exprime aux divers donateurs les remerciements de la Société.

*Revue bibliographique.* — Noté dans les *Actes du 87<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Savantes, Poitiers 1962. Section d'Archéologie*, la communication de MM. Ch. Higounet et J. Gardelles, *L'architecture des ordres militaires dans le Sud-Ouest de la France*, qui n'intéresse en fait que les constructions des Templiers en Bordelais et en Gascogne; — dans la *Section d'Histoire moderne et contemporaine*, celles de M. J. Vidalenc, *L'affaire de Quiberon (Thermidor-Messidor an III)*; — du colonel F. Reyniers, *Un officier de marines Saint-Simonien: Le lieutenant de frégate, plus tard amiral Fourichon, et la campagne du brigantin Le Dragon aux Echelles du Levant en 1833*; d'après des lettres, en grande partie inédites de ce compatriote de Thiviers; et enfin de M. G. Merlier, *de Grandmaison, penseur et écrivain militaire*, tué au front en 1915.

Dans la *Revue de l'Agenais*, janvier-mars 1964, l'article de Maurice Capul, *Notes sur le Catharisme et la croisade des Albigeois en Agenais*;

Dans le *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, année 1964, les articles de M. Fourches, *les Roches éruptives de la bordure sud-ouest du Limousin* (région de Génis) et J. Ballet, *Françoise de la Chassigne, femme de Michel de Montaigne*.

Dans le *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, janvier-mars 1964, les articles de M. R. Léonard, *Dolmens dits du « Roc Bru »*, et du même, en collaboration avec J. Lachastre, *Poids à pêche*, qui intéressent les limites de la Dordogne et du Lot.

*Le Périgourdin de Bordeaux*, juin 1964, reprend l'*Iconographie des saints populaires* du Périgord avec sainte Barbe, saints Siméon et Dominique.

M. Lavergne signale en outre dans *L'Anthropologie*, 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> fasc. 1963, p. 269-281, l'étude consacrée par F. Bordas, P. Fille et P. Laurent à une *Gravure féminine du Magdalénien IV de la gare de Couze (Dordogne)*; — et dans *Miroir de l'Histoire*, d'avril 1964, l'article de S. Mandel sur *Les locataires de la Maison Blanche* (au sujet des ressemblances existant entre cet édifice et le château de Rastignac à La Bachellerie).

*Communications.* — M. Jean Célérier a adressé au Secrétaire général copie d'une circulaire du ministre H. Fortoul aux recteurs d'Académie en date du 20 mars 1852. Elle insiste sur « la nécessité d'exiger des membres du corps enseignant la sévérité et la dignité de tenue qui leur sont prescrites non seulement par les règlements mais encore par la nature même de leurs fonctions. » Ce texte est tiré d'*Un siècle d'enseignement à travers la caricature et l'image 1805-1905* (Ed. du Musée Pédagogique, Paris, 1952).

M. Jean Secret ajoute une observation sur le costume porté par le professeur de gymnastique au Lycée de Périgueux vers 1885-90: colotte courte, molletières et chapeau melon.

M. le Vice-Président exprime sa satisfaction de voir l'accès au château de Gurçon, autrefois envahi de broussailles, beaucoup amélioré grâce aux travaux bénévolement entrepris par les habitants. Des fouilles ont également été effectuées par eux et le produit en a été confié au musée de Villefranche-de-Louchat. En particulier, des carreaux de terre cuite estampés, et présentant soit le monogramme des Foix-Candale, soit leur blason, avec la variante d'une fleur de lys brochant sur le tout.

M. Secret parle ensuite du danger que courent les églises de Combranche et d'Epeluche de s'écrouler sans remède.

Il a pu enfin devêtir, pour la photographier, la statue vénérée de Notre-Dame de Capelon qui est, en réalité, une piéta du xvi<sup>e</sup> siècle.

A Badefols-d'Aus, il a également pris la photographie d'une fort belle statue de la Vierge, malheureusement fort mutilée, du xiv<sup>e</sup> siècle, qui est conservée à Raffailiac, chez M<sup>mes</sup> de La Rouverade, ainsi qu'un très beau bâton de chancre en chêne ciré. *L'Armorial du Périgord*, tome II, p. 89, cite bien les La Rouverade, mais sans donner leurs armes, qui sont « d'argent aux trois chênes de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or ». A noter que ces dames possèdent toujours le livre de raison qu'un de leurs ancêtres, notaire, a tenu au xvii<sup>e</sup> siècle. (Voir *Bull. de la Soc.*, t. XXVIII, 1901, p. 321 et sqq.).

M. Joseph Saint-Martin possède dans sa bibliothèque un album du xvii<sup>e</sup> siècle consacré à Notre-Dame de Lorette, et dédié à l'abbesse de Ligueux, Suzanne IV de Saint Aulaire (1647-1677). On sait que ce sanctuaire est censé posséder la chambre où la Vierge Marie conçut le Sauveur du Monde, chambre que les Anges auraient transportée de Nazareth en Dalmatie, de là à Venise et de Venise dans un champ du diocèse de Recanati, nommée depuis Laurette ou Lorette, du nom de la propriétaire. Montaigne, comme des milliers d'autres, s'y est rendu en pèlerinage et il est probable que l'abbesse de Ligueux y a passé aussi en se rendant à Rome, ce qui expliquerait la dédicace à son nom.

La *Santa Casa* est aujourd'hui desservie par des Pères Capucins avec lesquels M. Saint Martin est entré en correspondance, mais ceux-ci ignoraient l'existence du recueil de planches en question, et notre collègue a encore quelques points à élucider.

M. l'abbé Cadalen et M. Secret indiquent le statut spécial de Notre-Dame-de-Lorette qui est encore sous la dépendance du recteur de l'église française de Saint-Louis-des-Français, à Rome et qui possède aussi un aumônier français.

M. le Secrétaire général confirme que c'est aujourd'hui qu'expire le délai d'inscription pour l'excursion du dimanche 7 juin.

*Admissions.* — M<sup>me</sup> Josette Abbadie, 44, rue Vital-Carles, Bordeaux; présentée par le D<sup>r</sup> Gaussen et M. Fitte;

M. Jacques Beauroy, professeur d'histoire au lycée de Blaye (Gironde), et Baneuil (Dordogne); présenté par M<sup>lle</sup> Petit et M. Coq;

M. l'abbé Pierre Cadalen, curé de Monbazillae; présenté par MM. Secret et Coq;

M<sup>me</sup> Démarez-Fath, 25, boulevard Albert-Claveille, Périgueux; présentée par M<sup>me</sup> Villepontoux et le D<sup>r</sup> Magimel-Pelonier,

sont élus membres de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*

G. LAVERGNE.

*Le Président,*

D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

## LE CLUSEAU DE LA MARTEILLE

Le village de la Petite Marteilie se situe approximativement au centre d'un triangle qui aurait pour sommets Saint-Martin-de-Ribérac, Saint-Pardoux-de-Dronne et Saint-Sulpice-de-Roumagnac. Il fait partie de cette dernière commune. On y parvient à partir de la R.N. 710, par un V.O. qui serpente le long d'un petit ruisseau animant encore quelques moulins et qui conduit à Saint-Pardoux-de-Dronne. On le quitte quelques centaines de mètres avant cette localité, pour prendre à droite un chemin à forte pente qui escalade le coteau calcaire.

La maison de M. Peytoureau est la dernière du village. Sa famille est propriétaire du domaine depuis 50 ans. Le 15 octobre 1963, il labourait un champ situé sur le versant ouest du coteau, à moins d'une centaine de mètres de sa demeure, lorsqu'une des roues de son lourd tracteur s'enfonça profondément dans le sol. Elle venait de crever la voûte d'un de ces nombreux cluseaux que recèle le sous-sol du Périgord, là où la nature suffisamment solide du terrain se prêtait à leur aménagement<sup>1</sup>.

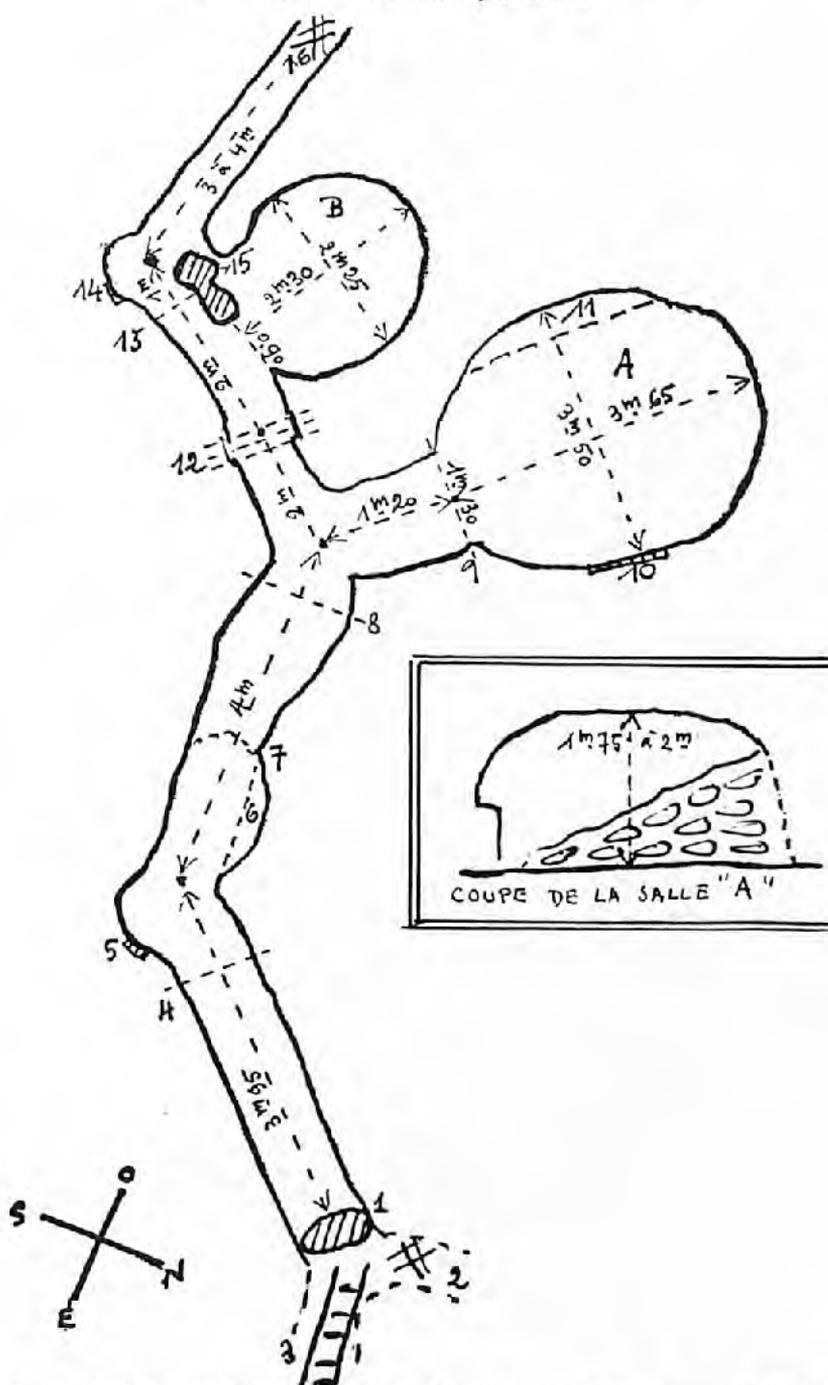
Dans son état actuel, ce souterrain refuge se compose essentiellement d'un élément de galerie en ligne brisée, creusée dans un calcaire blanc, dur, mêlé de rognons, donnant accès à deux chambres de forme légèrement elliptique. Cet ensemble, dans sa partie exploitable, est en très bon état de conservation et, semble-t-il, de solidité.

On pénètre à l'une des extrémités de la galerie par un étroit orifice — à 2 m. 50 environ en contrebas du sol libre — résultant de l'effondrement de la voûte. Il semble qu'il ait pu y avoir à cet endroit un seuil surbaissé, mais l'épaisseur des terres effondrées ne permet pas de l'affirmer. C'était aussi l'aboutissement — ou le point de départ selon le sens de la marche — d'une fourche à deux branches, dont l'une aurait été tracée en direction du logis. Celui-ci porte encore sur un écusson au dessus d'une porte la date de 1660, mais il a été de toute évidence aménagé sur des constructions beaucoup plus anciennes.

Quoi qu'il en soit, on se trouve dès l'abord en présence d'une portion droite de 4 mètres environ, de galerie en pente douce, large

1. Voir le *Bull. de la Soc.*, t. XC (1963), p. 159 et 165.

PLAN DU CLUSEAU DE LA MARTEILLE  
Echelle : 1 cm. 5 par mètre



1. — Orifice actuel d'entrée; 2. 3. 10. 16. — Couloirs ou accès de salles obstrués; 4. 8. 9. 13. — Emplacements de barrages simples; 5. 14. — Cheminées d'aération, en plafond, obstruées; 6. 11. — Banquettes; 7. — Voûte surbaissée; 12. Emplacement de grand barrage; 14. — Regard sur couloir.

de 0 m. 70 à 0 m. 75. Puis la galerie fait un coude vers la droite et reprend, sur 4 mètres encore, une direction rectiligne. A l'angle gauche, rentrant, est creusée au niveau du sol une niche arrondie de 0 m. 90 environ de profondeur et de 1 m. d'ouverture et de hauteur. A sa partie supérieure paraît aboutir une cheminée, maintenant obstruée. En avant de cette niche on remarque, se faisant face dans chacune des parois de la galerie, à 0 m. 80 à peu près du sol, deux alvéoles pouvant permettre d'engager une barre de fermeture. Celle de droite — simple et légèrement conique — mesure 0 m. 15 de large, sur 0 m. 10 de profondeur. Celle de gauche est complétée, sur son côté droit, par une rainure coudée, lui donnant un peu la forme d'une pipe et qui devait faciliter l'insertion de la barre tout en rendant moins aisé son enlèvement.

Tout de suite après le coude de la galerie, dont la pente s'accroît, la paroi de droite est taillée en une sorte de niche, élevée de 0 m. 80 au-dessus du sol, longue de 1 m. 30, profonde de 0 m. 40. Elle précède immédiatement une voûte surbaissée qui donne accès à un autre élément de la galerie. Celui-ci, nettement élargi, forme comme une antichambre à une fourche à deux branches, en avant de laquelle les parois sont encore creusées d'alvéoles de barrage. Nous nous trouvons au point le plus bas du souterrain et la hauteur des voûtes qui ne dépassait guère 1 m. 65 ailleurs, permet de se tenir plus aisément debout.

La branche de droite, courte, presque aussi large que longue, 1 m. 20 environ, donne accès à la plus grande des deux salles. On pénètre dans cette dernière par une ouverture de 1 m. 30 de large, qui porte aussi de chaque côté des traces d'emplacement de barrage. Dans l'arête droite est taillée, à 1 m. 50 au-dessus du sol, une petite plateforme de quelques centimètres carrés, suffisante pour poser au besoin un ustensile d'éclairage. La salle mesure 3 m. 65 sur 3 m. 50. Le long de la paroi gauche court une banquette longue de 2 m. 40 environ, profonde de 0 m. 45 à 0 m. 50, et dont le « siège » est à 0 m. 60 du sol actuel. La voûte très légèrement arrondie donne une hauteur en son centre de 1 m. 75 à 2 m., difficilement mesurable avec exactitude, car une large et haute coulée de pierrailles, venant de la droite, l'emplit partiellement. Ce ne sont pas des éboulis de la voûte, qui est intacte. Il doit donc y avoir, derrière cette coulée, l'amorce d'une autre galerie ou l'entrée d'une autre salle.

La branche de gauche qui se rétrécit fortement: 0 m. 60 à 0 m. 65 au plus, est en pente montante accentuée. A 3 mètres environ de l'embranchement, on a accès à droite, par une ouverture de 0 m. 90 de large, à la deuxième salle, sensiblement plus petite que la précédente: 2 m. 35 sur 2 m. 30, et dont le sol est à 0 m. 80 environ au-dessus de celui de cette dernière. On a l'impression que

la galerie pouvait être en escalier entre ces deux salles, mais il faudrait déblayer pour en être sûr. Ce qui est certain, c'est qu'il existait dans cette portion de galerie une possibilité de fort barrage, au moyen d'entailles à arêtes vives de 0 m. 20 de large, sur 3 à 4 centimètres de profondeur, régissant sur toute la hauteur des parois.

Après avoir dépassé de 1 m. 50 l'entrée de la petite salle, partie dans laquelle se remarquent de nouvelles alvéoles dans les parois, permettant d'engager des barres, la galerie fait un nouveau coude, brusque, presque à 90 degrés, vers la droite. Elle présente à cet endroit, comme plus haut, une niche au niveau du sol, dans son angle gauche, avec également, au plafond, l'apparence d'un orifice de cheminée obstruée. A partir de cet endroit on ne peut plus poursuivre l'exploration qu'en rampant. Au bout de 3 à 4 mètres, la galerie est obstruée jusqu'au plafond. Il ne semble pas que ce soit par des éboulements, mais plutôt, comme ailleurs, par un déversement volontaire de matériaux. Son plafond dans cette dernière partie, au lieu d'être constitué par une roche unie, taillée à plat ou en léger cintre, présente la caractéristique d'une juxtaposition de gros galets, qui ne semble pas fortuite.

La pente montante, comme l'appareillage du plafond, joints au fait qu'un regard, situé immédiatement à gauche de l'entrée dans la petite salle, donne sur cette galerie, presque en face de la niche d'angle du couloir, mettent en évidence qu'on se trouve à proximité d'un des accès principaux ou d'une sortie de fuite du souterrain.

Aucune trace certaine d'habitation n'a pu être relevée. M. Peytoureau a ramassé quelques petits ossements, paraissant provenir d'un tout petit animal et quelques centimètres carrés d'une poterie mince et brune.

Les parois présentent nettement, en divers endroits, la trace des outils, dont la nature exacte paraît difficile à déterminer, ayant servi au creusement.

Rien de caractéristique ne permet donc de dater, même de loin, cette « construction ». Elle paraît avoir été faite suivant un « patron » désormais classique — à quelques variantes près suivant les particularités du lieu ou les idées personnelles des constructeurs — qui semble avoir été d'usage courant à l'époque.

Au sujet des « barrages », je voudrais faire une remarque. Les alvéoles les plus fréquentes, creusées de place en place, dans les parois, étant données leurs dimensions réduites, ne pouvaient permettre d'engager que des barres de faible diamètre, qui à elles seules n'auraient été — soit pour l'homme, soit pour l'animal — qu'un obstacle dérisoire. Si barrage il y a, elles devaient être assorties d'autres éléments, mobiles ou fixés sur elles. Tous les matériaux servant à constituer les obstacles, devaient être entreposés à

pied d'œuvre, notamment les madriers qui, suppose-t-on, devaient garnir les larges et profondes rainures. Or, est-ce un effet du travail des siècles, d'une lente désagrégation de la roche qui les aurait recouvert à la longue en complétant leur destruction — on ne relève nulle part de traces apparentes de bois pourris.

Pierre AUBLANT.

---

## LE GISEMENT PALEOLITHIQUE DE REIGNAC

commune de Tursac (Dordogne)

### COUCHE B. 1962

Nous avons précédemment publié les documents recueillis dans la couche noire, dite A, lors du sondage effectué en 1962 au pied de la Maison-Forte de Reignac<sup>1</sup>. La couche B. 1962, de couleur jaune, est immédiatement située sous la noire et, dans la zone que nous avons fouillée<sup>2</sup>, repose sur un gros bloc de rocher éboulé anciennement. Plus à gauche, elle surmonte d'autres horizons non encore reconnus par nous, mais qui ont été en partie repérés en 1959 par M. H. Delporte dans le sondage qu'il fit à 8 mètres du nôtre et 1 mètre en avant de la coupe actuelle du talus<sup>3</sup>.

### INDUSTRIE LITHIQUE

Très peu d'outils (52) ont été recueillis, en raison de l'amincissement de la couche sur le rocher. D'épaisseur plus réduite que la précédente, cette couche est également beaucoup moins riche que la noire, qui, elle, a livré 856 outils dans une tranche de surface équivalente (1,20 m<sup>2</sup>). Cependant les diagrammes cumulatifs (figure 3) ont à peu près la même allure, à quelques détails près.

L'indice de grattoir (9,6) reste nettement inférieur à celui des burins (36,5), et parmi ceux-ci, les dièdres dominant sur les tronçatures, pratiquement absentes, car nous avons décomptés, dans les burins sur *tronçature* latérale, 2 exemplaires, peu typiques, sur *retouche* latérale. Nous n'avons aucun perçoir.

1. Roussor (Alain), Le gisement paléolithique de Reignac, commune de Tursac (Dordogne). Première fouille. Couche A. 1962, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome 89, 1962, pp. 145-156, 5 fig.
2. Fouille de B. 1962 : 17 juin, 5 et 19 août 1962, avec l'aide de mes collègues et amis A. Chauffrassie et G. Célérier.
3. Cf. SONNEVILLE-BORDES (Denise de), *Le Paléolithique supérieur en Périgord*, Bordeaux, Delmas, 1960, p. 430.

Parmi les 3 grattoirs simples nous figurons celui sur lame à crête (figure 1, n° 7). Un grattoir sur éclat porte des retouches latérales (n° 8). Une « tranche » de nucléus polyédrique aménagée forme un rabot à front ogival. Dans les outils multiples nous comptons un grattoir-burin dièdre déjeté (n° 9), un burin dièdre droit associé à un grattoir atypique à très fines retouches (n° 10), un grattoir-lame tronquée (n° 11).

Les burins dièdres droits (n° 12) et déjetés (n° 13) sont classiques, sauf le n° 14, aménagé sur une ancienne tronçature oblique. Les dièdres d'angle sont, en pourcentage, plus nombreux que dans la couche A (n° 15 et 16). Le n° 17 est un double dièdre d'angle réutilisant un grattoir. Un gros burin plan (n° 18) a été fabriqué sur un épais éclat dont un bord est retouché et écrasé.

Nous avons décompté au numéro 78 de la liste typologique un éclat de rebord de nucléus avec 2 cm de retouche abrupte donnant une raclette atypique. Le n° 19 est une sorte de tranchet à fines retouches (d'utilisation?) sur le bord rectiligne.

Les lamelles ont un pourcentage inférieur à celui de la couche A. L'une est tronquée et denticulée (n° 3); les lamelles à dos (n° 4 et 5) au nombre de 11, forment 21,15 % de l'outillage, contre 41,58 % dans la couche A. Deux lamelles denticulées (n° 6) complètent cette série.

#### INDUSTRIE OSSEUSE

Une base de sagaie (n° 1) et un fragment de bâton percé (n° 2) <sup>4</sup>, taillés dans le bois de renne, sont les seuls documents trouvés.

#### FAUNE

M. Prat a bien voulu déterminer la faune que nous avons recueillie. Sur 234 restes identifiables, le renne prédomine (94,8 %). L'antilope saïga est de nouveau présente (1,7 %), fait rarissime, sinon unique dans les gisements du Magalénien supérieur en Périgord <sup>5</sup>. A noter également la présence d'*equus (asinus) hydruntinus*.

4. Un fragment de bâton à trou similaire a été publié récemment, du Magdalénien VI de la Gare de Couze. Voir FIRRE (P.) et SONNEVILLE-BORGES (D.), Le Magdalénien VI de la Gare de Couze, commune de Lalinde (Dordogne) dans *L'Anthropologie*, tome 66, pp. 217-246.

5. Une portion de maxillaire, trouvée par D. Peyrony dans la couche inférieure (Magdalénien IV) à La Madeleine, pourrait être attribuée à l'antilope saïga. Par contre, cette espèce est bien représentée dans les gisements girondins. Dans l'art rupestre, on connaît une bonne représentation de saïga gravée dans la grotte des Combarelles, galerie de droite, et, peut-être, une autre figure, schématique, incisée dans l'argile au plafond de la caverne de Rouffignac. Pour l'art mobilier, une figuration très probable de saïga, gravée sur une lame d'os, a été découverte récemment par le docteur A. Cheynier au Peyrat, près La Bachellerie (Magdalénien probablement IV). D'autres antilopes, à Limeuil et Laugerie-Basse, ne sont pas assez nettes pour être qualifiées de Saïga.

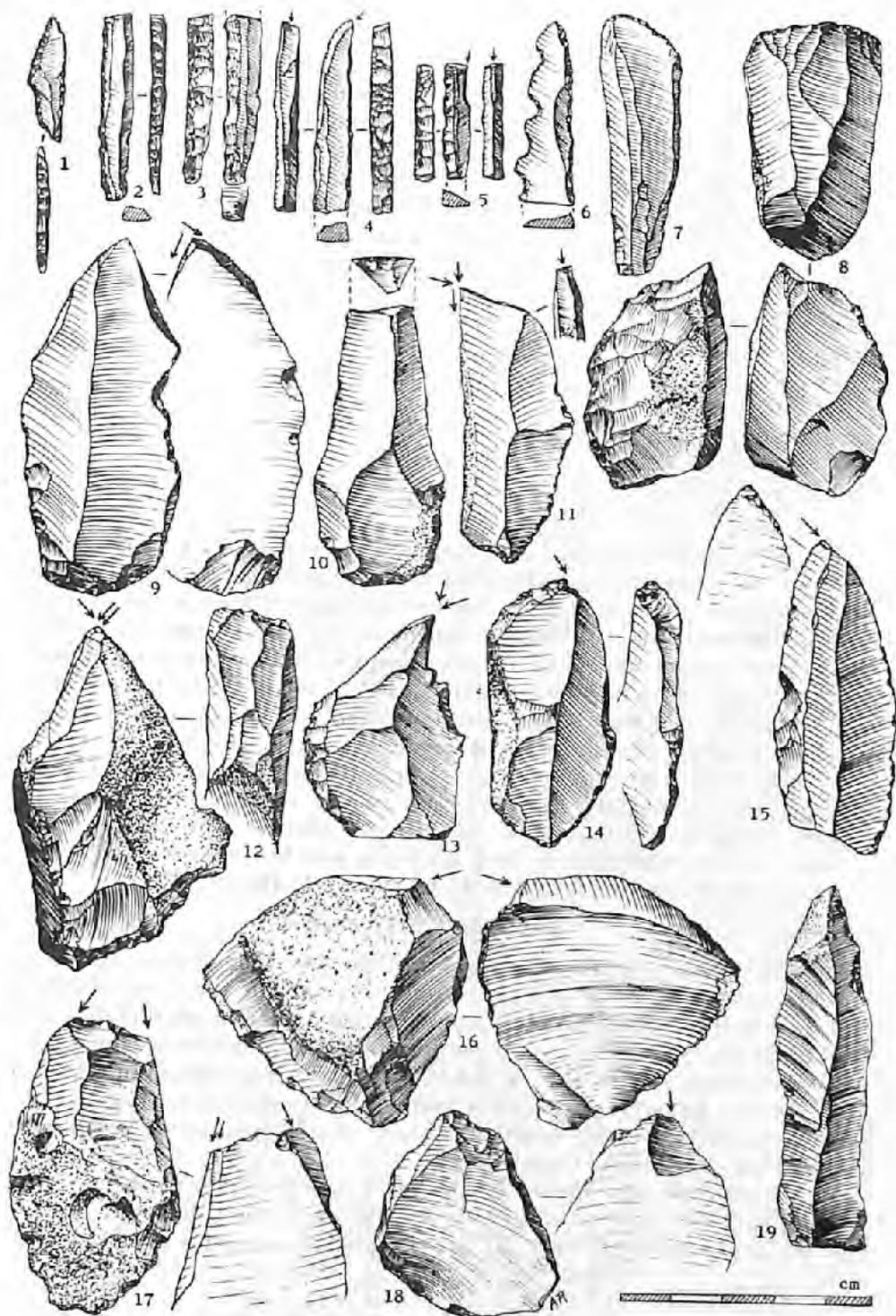


Figure 1. — Reignac, couche B. 1962. Légende dans le texte (gr. nat.)

Renne .....	11 fragments de mâchoires. 71 molaires et prémolaires. 1 canine. 116 os et fragments. 18 fragments de bois. 5 os utilisés (traces de raclages).
Saïga .....	4 os.
Cheval .....	3 dents.
Equus hydruntinus .....	1 os.
Bovidé .....	1 vertèbre.
Cervidé .....	2 os.
Salmonidé .....	1 os.

### COUCHE AA. 1963

Nous avons cru en 1962 que A représentait la couche supérieure du gisement, car elle était surmontée directement de terres remaniées contenant, certes, des vestiges paléolithiques, mais aussi des fragments de poterie, de verre, une boîte de conserve, etc... mélange appartenant à plusieurs époques, du gallo-romain à nos jours<sup>6</sup>. Or, durant le mois d'avril 1963, en regardant ce talus « remanié » à 1 mètre *au-dessus* du niveau A, nous avons reconnu une troisième couche archéologique en place, de couleur brun-orangé. Cette anomalie stratigraphique s'explique par le fort pendage des couches et le fait que AA repose sur A *en retrait* de la zone où nous avons fouillé l'année précédente, et qu'elle ne fut donc pas recoupée sur l'avant du talus par le bulldozer qui avait aménagé un parking au pied de la Maison-Forte.

### INDUSTRIE LITHIQUE

Nous nous sommes contentés d'une reconnaissance de cette couche, par nettoyage superficiel, sans effectuer de fouille véritable<sup>7</sup>. La centaine d'outils récoltés nous a permis cependant d'établir un diagramme cumulatif assez comparable aux deux précédents, du Magdalénien supérieur<sup>8</sup>. A noter, en outre, le nombre important des nuclei ramassés (51), alors que A n'en compte que 31, et B, 14.

Les indices sont semblables aux précédents, avec accroissement des burins sur troncature.

Nous figurons (figure 2) une petite pointe à cran (n° 1), quelques lamelles à dos, dont deux portent un « coup de burin » (n° 4 et 5) et une denticulée (n° 6). Un grattoir atypique est retouché

6. Cf. Roussor (Alain), *op. cit.*, pp. 145-146.

7. Avec l'aide de M. A. Chauffriasse, les 29 et 30 avril.

8. Cf. Les diagrammes de la Gare de Couze, *op. cit.* note 4.

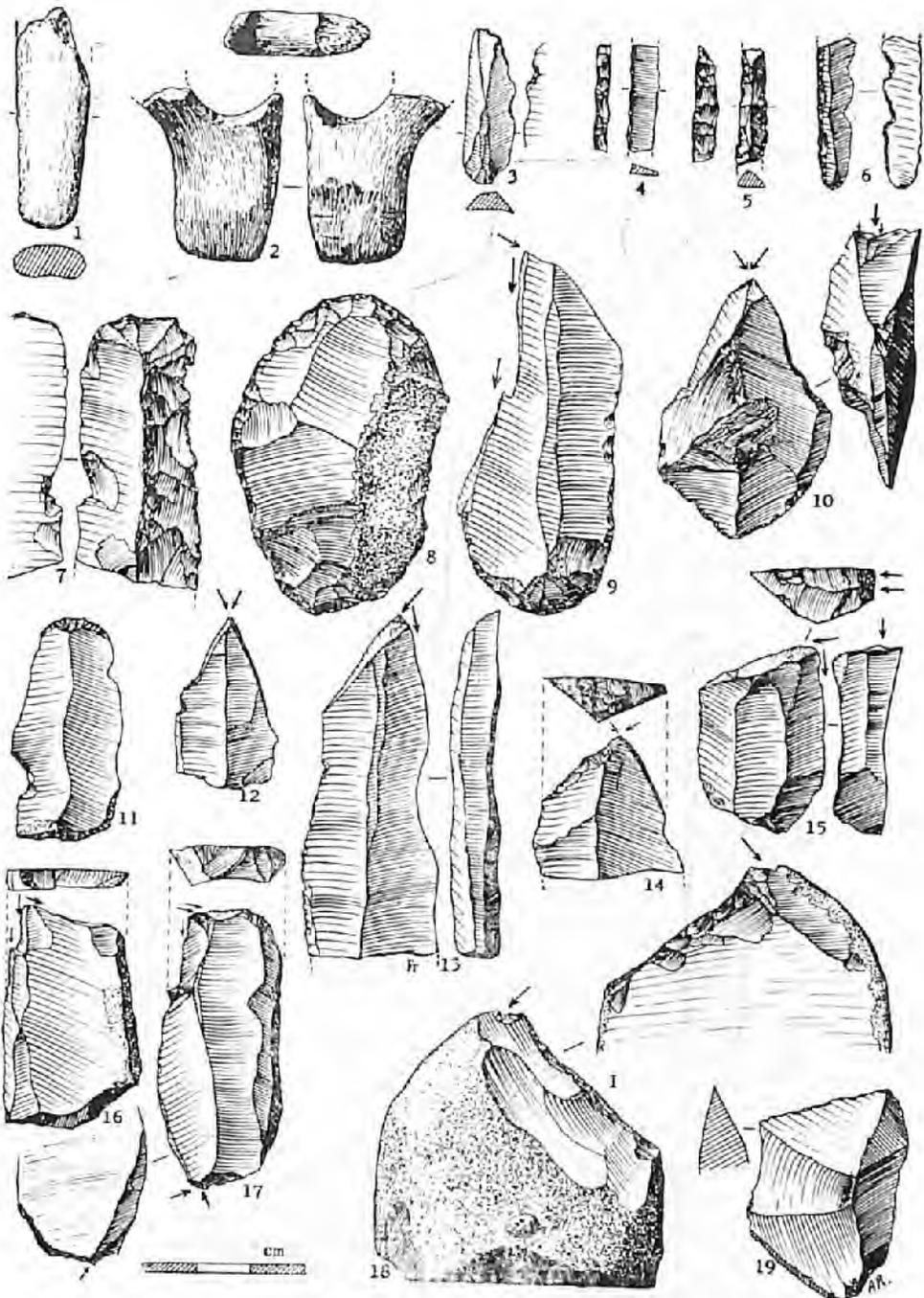


Figure 2. — Reignae, couche AA, 1963. Légende dans le texte (gr. nat.)

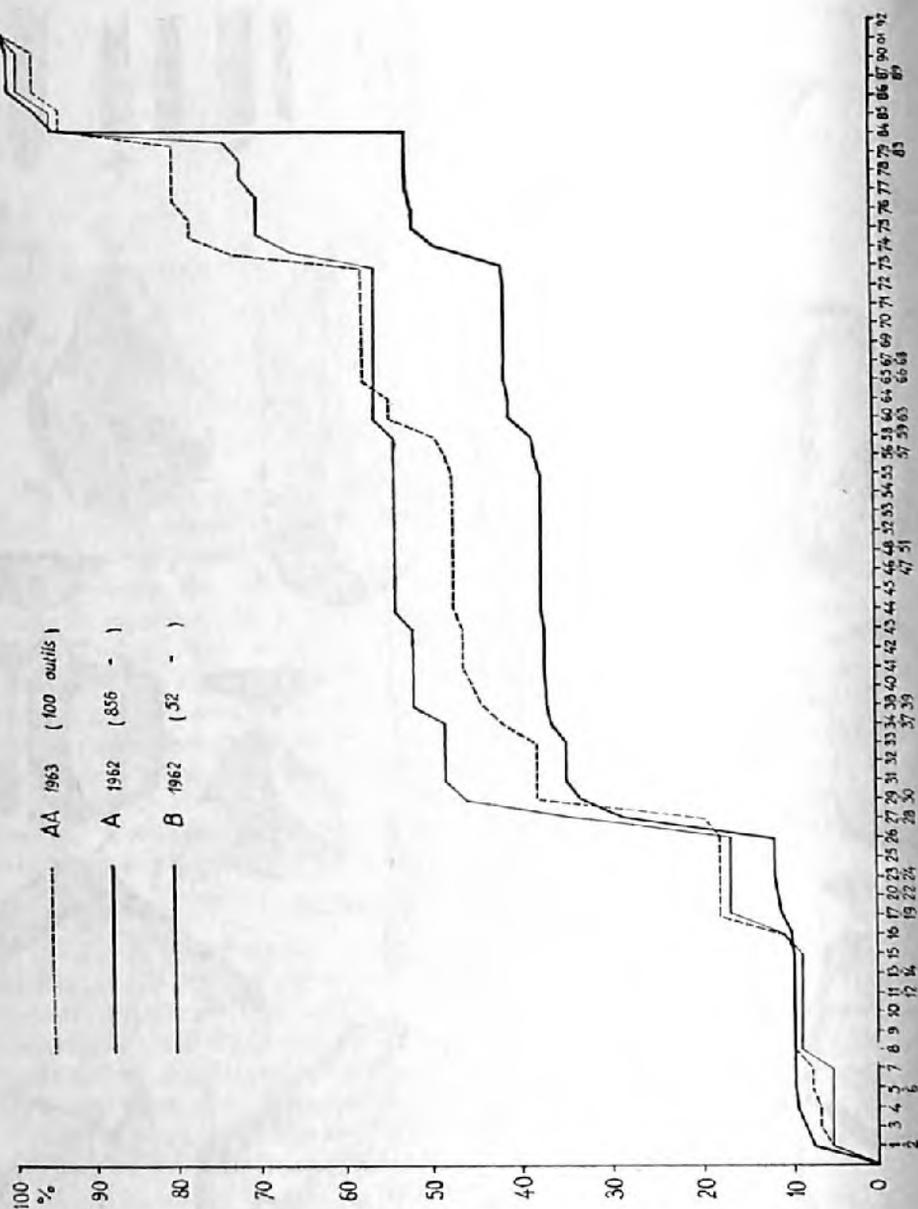


Figure 3. — Graphiques cumulatifs du Magdalénien supérieur de Reignac, couches AA. 1963, A. 1962 et B. 1962

MAGDALENIEN SUPERIEUR DE REIGNAC

	AA. 1963		A. 1962		B. 1962	
	nb	%	nb	%	nb	%
1. Grattoir simple .....	5	5	66	7,71	3	5,76
2. Grattoir atypique .....	1	1	2	0,23	0	0
3. Grattoir double .....	1	1	8	0,93	0	0
4. Grattoir ogival .....	0	0	8	0,93	0	0
5. Grattoir sur lame retouchée .....	1	1	1	0,11	0	0
8. Grattoir sur éclat .....	2	2	0	0	2	3,84
16. Rabot .....	1	1	2	0,23	2	1,92
17. Grattoir-burin .....	3	3	10	1,16	2	3,84
18. Grattoir-lame tronquée .....	1	1	0	0	1	1,92
19. Burin-lame tronquée .....	3	3	1	0,11	0	0
20. Perçoir-lame tronquée .....	0	0	1	0,11	0	0
21. Perçoir-grattoir .....	0	0	1	0,11	0	0
23. Perçoir .....	0	0	2	0,23	0	0
24. Bec .....	0	0	2	0,23	0	0
27. Burin dièdre droit .....	2	2	80	9,34	5	9,61
28. Burin dièdre déjeté .....	6	6	60	7,00	4	7,69
29. Burin dièdre d'angle .....	4	4	13	1,51	5	9,61
30. Burin d'angle sur cassure .....	8	8	32	3,73	1	1,92
31. Burin multiple dièdre .....	0	0	8	0,93	1	1,92
34. Burin sur troncature droite .....	0	0	1	0,11	0	0
35. Burin sur troncature oblique .....	2	2	5	0,58	0	0
36. Burin sur troncature concave .....	1	1	2	0,23	0	0
37. Burin sur troncature convexe .....	1	1	7	0,81	0	0
38. Burin sur troncature latérale .....	2	2	3	0,35	2	3,84
40. Burin multiple sur troncature .....	1	1	0	0	0	0
41. Burin multiple mixte .....	1	1	1	0,11	0	0
44. Burin plan .....	1	1	3	0,35	1	1,92
56. Pointe à cran atypique .....	1	1	0	0	0	0
57. Pièce à cran .....	0	0	4	0,46	0	0
58. Lame à bord abattu total .....	0	0	4	0,46	0	0
60. Lame à troncature retouchée droite .....	1	1	7	0,81	0	0
61. Lame à troncature retouchée oblique .....	1	1	8	0,93	0	0
62. Lame à troncature retouchée concave .....	1	1	5	0,58	1	1,92
63. Lame à troncature retouchée convexe .....	2	2	1	0,11	0	0
65. Lame à retouche continue sur un bord .....	3	3	1	0,11	0	0
<b>66. Lame à ret. cont. sur deux bords</b> .....	0	0	3	0,35	0	0
73. Pic .....	0	0	1	0,11	0	0
74. Encoche .....	15	15	64	7,47	5	9,61
75. Denticulé .....	5	5	21	2,45	2	3,84
76. Pièce esquillée .....	0	0	1	0,11	0	0
77. Racloir .....	2	2	3	0,35	0	0
78. Raclette .....	0	0	2	0,23	1	1,92
84. Lamelle tronquée .....	0	0	2	0,23	1	1,92
85. Lamelle à dos .....	14	14	356	41,58	11	21,15
86. Lamelle à dos tronquée .....	0	0	20	2,33	0	0
87. Lamelle à dos denticulée .....	1	1	29	3,38	2	3,84
89. Lamelle à-encoche .....	2	2	0	0	0	0
92. Divers .....	4	4	5	0,58	1	1,92
<b>Total</b> .....	<b>100</b>		<b>856</b>		<b>52</b>	
<b>Indices typologiques:</b>						
IG. Indice de grattoir .....	10		9,92		9,6	
IB. Indice de burin .....	29		25,11		36,5	
IBd. Indice de burin dièdre .....	20		22,54		30,7	
IBt. Indice de burin sur troncat. ret .....	5		1,75		0	
IP. Indice de perçoir .....	0		0,11		0	

sur un bord (n° 7). Le n° 8 est un rabot avec raclor latéral. Le grattoir-burin n° 9 est esquillé à l'inverse du grattoir. Viennent ensuite: un grattoir-lame tronquée (n° 10), un burin-lame tronquée (n° 11), un burin dièdre droit-éclat tronqué (n° 12), un burin dièdre déjeté à retouche latérale (n° 13), un burin sur troncature retouchée (n° 14), un sur retouche latérale alterne (n° 15), un burin transversal sur troncature latérale sur éclat (n° 16), un burin double sur troncature (n° 17), un burin plan (n° 18) et une lame à fine retouche ondulée sur un bord, décomptée dans les divers (n° 19).

#### FAUNE

Renne .....	29	molaires et prémolaires.
	1	incisive.
	3	fragments de mâchoires.
	47	os.
	10	fragments de bois.
Saïga .....	4	dents.
Bovidé .....	1	os.
Chamois .....	1	incisive.
Rongeur .....	1	os.
	1	mâchoire.

Le renne représente donc 91 %, l'antilope saïga 4 % des documents.

#### CONCLUSIONS

Les sondages de reconnaissance que nous avons effectués durant ces deux dernières années à Reignac ont permis de prouver l'existence de couches archéologiques en place au-dessus du niveau du sol actuel. Dans l'état actuel de nos connaissances, le gisement préhistorique s'étend, au pied de la falaise et de la terrasse portant la Maison-Forte, sur un front de 20 mètres, et s'enfonce profondément au-dessous du sol du parking. Les couches inférieures vont peut-être bien en avant de la limite du talus existant, l'ensemble remonte probablement vers l'abri sous roche situé à 7 mètres en arrière de la zone fouillée sous le gros mur plaqué contre le rocher de la moyenne terrasse.

D'ores et déjà Reignac se classe parmi les gisements riches et « volumineux » du Périgord; des fouilles y seront entreprises dans les années à venir<sup>9</sup>.

Alain ROUSSOT.

(dessins de l'auteur)

9. Tous les documents récoltés ont été donnés au Musée d'Aquitaine à Bordeaux. La propriété de Reignac a été acquise en janvier 1964 par la Ville de Bordeaux pour laquelle nous y entreprendrons des fouilles.

## L'ÉVÊQUE LE BOUX et les protestants de Périgueux

Après avoir lu l'« Etude historique sur Mgr Guillaume Le Boux »<sup>1</sup> on peut s'étonner que son auteur, l'abbé Riboulet, n'ait pas conclu son mémoire en émettant le vœu que les honneurs de la béatitudo soient décernés à son héros car, selon lui, celui-ci aurait été un modèle de toutes les vertus sacerdotales et autres.

Lorsqu'il eut lu ce travail, Albert Dujarric-Descombes, l'une des trois personnalités qui venaient de fonder la Société historique et archéologique du Périgord, fut surpris des libertés que le panégyriste avait pris, pour mieux glorifier son prélat, avec la vérité historique et, bien qu'il eût toujours été fort respectueux de la hiérarchie ecclésiastique, il prit sa bonne plume et écrivit ses *Remarques*<sup>2</sup>, qui constituent une réfutation de l'« Etude historique » du suave abbé Riboulet. Il y établissait que l'évêque avait eu un caractère autoritaire, violent et processif et qu'il n'avait que fort peu résidé dans son diocèse. Sur ce dernier point, Le Boux avait une excuse: il était prédicateur ordinaire du roi. Cependant, ces fonctions ne le retenaient à la Cour que trois mois par an; mais il trouvait sans doute plus de charme au séjour de Paris ou de Versailles qu'à celui de Périgueux ou de Château-l'Evêque.

A. Dujarric eut la sagesse de ne pas communiquer ses *Remarques* à la Société qui venait à peine de naître, car elles auraient pu provoquer une controverse, qui eût pu être fatale à cette dernière. Remarquons que ni lui ni l'auteur de l'« Etude historique » ne fait allusion à la petite histoire, qui sera le sujet de mon propos.

\*  
\*\*

Au Moyen âge fut créé sur la rive gauche de l'Isle, dans le faubourg des Barris, *lo cementari qui es ostral pon*<sup>3</sup>, appelé plus tard cimetière des pauvres; il avait été béni en 1118 par l'évêque Guillaume d'Auberoche<sup>4</sup> et il occupait l'emplacement de l'actuelle place Faidherbe. Au xvi<sup>e</sup> siècle, outre les indigents dont la famille ne possédait pas de tombeau auprès de quelque église, on y inhu-

1. Abbé Riboulet, Etude historique sur Mgr Guillaume Le Boux, évêque de Périgueux et prédicateur ordinaire de Louis XIV. *Bul. S.H.A.P.*, 1, 1874, p. 41, 94, 166 et 289. Ce fut le premier mémoire que publia la nouvelle Société.
2. Dujarric Descombes, *Remarques d'après des notes inédites au sujet de l'Etude historique sur Mgr Le Boux... par l'abbé Riboulet*, Périgueux, Imp. Dupont, 1875, in-8°, 20 p.

maît les inconnus; c'étaient surtout des noyés ou des voyageurs, pèlerins et autres; on exposait leur corps pendant 24 heures à l'Hôtel de Ville dans l'espoir qu'un visiteur les reconnaîtrait et, après une brève cérémonie à Saint-Front, on les ensevelissait « au delà du Pont ».

Les premiers Huguenots qui décédèrent à Périgueux furent enterrés dans un des cimetières de la ville et souvent la nuit. Cependant quelques excités provoquèrent des désordres à l'occasion de ces discrètes inhumations. Aussi, en 1567, pour mettre fin à des scènes scandaleuses, le comte des Cars, lieutenant du roi en Périgord, autorisa la sépulture des calvinistes dans le cimetière des pauvres, parmi les inconnus. Le roi Charles IX approuva cette décision, qui ne calma cependant pas les protestataires. Pour en finir, en 1571, le marquis de Villars, lieutenant général en Guyenne, ordonna-t-il aux Réformés d'acheter un terrain, de le clore de murs et d'y inhumer leurs morts. En attendant l'exécution de cet ordre il permit aux Protestants de continuer à enterrer leurs coreligionnaires au cimetière des Barris.

Les Protestants s'empressèrent d'obéir, d'autant plus que cette décision comblait leurs vœux, et le 7 mai 1571, ils achetèrent à Etienne Vigroulx un jardin clos de murs situé dans le quartier de l'Aubergerie et ils adressèrent aux maire et consuls une requête pour obtenir l'autorisation d'y faire leurs sépultures. Cependant, le syndic de la ville s'y opposa et demanda que les Protestants continuassent à être enterrés au cimetière des pauvres <sup>5</sup>.

Qu'advint-il par la suite ? Après la conversion d'Henri IV, les passions s'étaient calmées, d'autant mieux que le bon peuple qui faisait seul les frais des guerres civiles avait enfin compris que les massacres et les destructions n'avaient provoqué que la misère, sans aucun avantage pour lui. Aussi était-il devenu tolérant à l'image de son roi qui venait de publier l'édit de Nantes.

Aussi paraît-il probable que le terrain d'Etienne Vigroulx ne fut pas utilisé. Du reste on comprend mal les motifs de l'opposition du syndic. Peut-être estimait-il qu'il y avait déjà trop d'inhumations éparses et qu'il valait mieux ne pas ouvrir un nouveau cimetière à l'intérieur du Puy-Saint-Front. Peut-être ne voulait-il que sauvegarder de menus droits que touchait le clergé pour chaque inhumation d'un indigent ou d'un inconnu. En tout cas, depuis que les Catholiques avaient repris Périgueux, le nombre des huguenots résidant dans la juridiction avait considérablement diminué et les

3. Arch. dép., J 55, Notes de F. Villepelet, d'après le registre des rentes de la Charité.

4. Guillaume d'Anberoch occupa le siège de Périgueux de 1102 jusqu'à sa mort, en 1129.

5. Arch. dép., J 60, Notes de F. Villepelet, d'après Lapeyre.

bénéficiaires de l'Edit de tolérance étaient fort clairsemés. Aussi le nombre de ceux qui décédaient était-il infime.

Pour remplacer Cyrus de Villers-Lafaye, le roi transféra, de l'évêché de Dax à celui de Périgueux, Guillaume Le Boux, alors âgé d'environ 55 ans; celui-ci prit possession du siège le 24 mai 1667; ainsi que je l'ai dit plus haut, il résida surtout à la Cour ou à Paris (il y mourut en 1693).

Ce fut en 1677, dix ans plus tard, probablement au cours d'un séjour à Périgueux, qu'il apprit qu'un huguenot venait d'être inhumé dans le cimetière des Barris. Aussitôt, sans se renseigner, il fulmina l'interdiction d'enterrer les Catholiques dans cette nécropole, qui était souillée et polluée par les corps des hérétiques qu'on y avait enfouis depuis un siècle.

Qu'est-ce qui avait provoqué cet accès de mauvaise humeur chez notre prélat ? On ne le saura probablement jamais, car l'abbé Riboulet et Dujarric sont muets sur ce ridicule incident, pourtant révélateur de son caractère et nous n'en connaissons que les conséquences par les archives de la ville <sup>6</sup>. Après ce coup d'éclat, il fallut bien continuer à inhumér les indigents et les inconnus et même les Protestants.

Naturellement on devait s'accommoder de l'interdit prononcé par l'évêque et qui ne pouvait être remis en question. Alors commencèrent des tractations, qui durèrent dix ans et qui n'aboutirent qu'en 1687. C'était la petite nécropole qui s'était créée autour de l'église Saint-Hilaire <sup>7</sup> qui devenait cimetière des pauvres et il fut décidé que les impécunieux et les inconnus seraient inhumés derrière l'abside. Quant aux Réformés, ils avaient disparu, au moins officiellement, depuis la révocation de l'Edit de Nantes (1685). Pour faciliter ces négociations, le Consulat accepta de prendre à sa charge une rente annuelle de quelques boisseaux de froment, qui indemnifieraient le curé de cette paroisse suburbaine des prières qu'il dirait sur la tombe de ces pauvres gens.

Une question subsidiaire vint prolonger ces tractations. Le sol du cimetière des Barris appartenait au Chapitre, qui pensait avec raison que cette nécropole ne tarderait pas à être désaffectée; aussi voulait-il le vendre à la ville; après de longs marchandages celle-ci finit par en accepter l'acquisition.

Ce ne fut donc qu'après un siècle que ce cimetière des Barris fut reconnu pollué et l'évêque mit dix ans à s'en apercevoir. J'ai pensé que cet incident burlesque illustrerait au mieux le caractère du prélat tel que le dépeint Dujarric-Descombes.

D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

6. Tout au moins celles qui nous sont parvenues.

7. Arch. mun., BB. 16.

UN SECOND MÉDECIN PÉRIGOURDIN  
A LA COUR DE LOUIS XV

Denis Pauthier de La Breuille

(1722-1807)

Après l'étude très complète faite par MM. Géraud Lavergne et R. Dujarric de la Rivière sur le docteur Jean Bouilhac <sup>1</sup>, un autre visage de médecin périgordin apparaît à la cour de Louis XV, faisant suite à cet enfant de Montignac que l'estime du Roi maintenait auprès de la famille de France.

Au déclin de son activité, Jean Bouilhac, qui devait s'éteindre le 29 octobre 1769, avait comme assistant et successeur le docteur Pautier de La Breuille, né en 1722 de Raymond Pautier, sieur de La Breuille, maître de forge à la Mothe de Feuillade <sup>2</sup>, et de Marguerite Devars. Il était l'aîné de dix enfants et mourut à Paris en 1807, après avoir été premier médecin de Madame la Comtesse de Provence, premier médecin de l'hôpital de la Charité et docteur Régent de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris.

Sur l'*Almanach Royal* de 1779, Denis Pautier de La Breuille est également désigné comme premier médecin de feu Monseigneur le Dauphin, de feu Madame la Dauphine, de Madame et Messieurs.

Il habitait alors à Paris, rue des Capucines, chez Monsieur Berlin, ministre. Là devait parfois se trouver un groupe du Périgord qui pouvait évoquer les douces vallées de la Vézère et celles plus sauvages des environs de Nontron.

Des frères et sœurs du docteur de La Breuille étaient restés en ce pays ancestral. Son frère, François, né en 1724, marié à Marie Dereire, eut une fille Marguerite, mariée le 4 avril 1783 à Jean de Labrousse, sieur du Boffrand, de la paroisse de Saint-Sauveur de Nontron, avocat au Parlement. Ce dernier était le fils de Jean de Labrousse du Boffrand également avocat et sénéchal de Nontron, sub-délégué de l'Intendance de Bordeaux. Il fut guillotiné en 1793 sur la place de Nontron, ce qui montre que, malgré le calme relatif

1. Voir *Bull. de la Soc.*, t. XXXIX, 1960.

2. Décédé en 1761.

de notre région dans la période révolutionnaire, le médecin des princes fut davantage en sécurité dans la capitale où il avait accueilli l'un de ses autres frères, le plus jeune de tous, le dixième, qui après



Le Premier MédecinPantier de La Breuille

avoir été abbé à la cour était devenu vicaire général de Noyon. Ayant échappé à la tourmente, ce bon abbé mourut chez le docteur le 27 frimaire an XII (19 décembre 1803).

Dans le livre de Stryenski consacré à Marie-Josèphe de Saxe, il est écrit que la Dauphine semblant perdue, le Roi avait fait appel à Tronchin, le célèbre genevois, malgré l'opposition de certains médecins de la cour qui ne voulaient pas en entendre parler. Il n'y eut pas de noirceurs que l'on inventa pour l'éloigner. Madame Tronchin ayant été malade on faisait courir le bruit que sa maladie était contagieuse et qu'il s'agissait d'une espèce de charbon. Sénac, surtout, voulait empêcher Tronchin d'approcher la malade. Cependant, quand Théodore Tronchin fut reçu par Marie-Josèphe, le docteur de La Breuille était présent. C'est lui qui dit à son confrère suisse que la Dauphine dinait habituellement en sept minutes et Tronchin déclarant que la Dauphine mangeait trop vite, décida qu'il lui faudrait désormais passer quinze minutes à son repas.

Dans le même volume, après son testament, il est donné la liste de tous ceux qui entouraient la Dauphine. Le nom du premier médecin Bouilhac est suivi de celui de La Breuille, en survivance.



La serviette de M. de La Breuille.

Ainsi, le docteur Denis de La Breuille fut bien le continuateur de Bouilhac et, qui plus est, un continuateur totalement périgordin. Egalement célibataire, il était fort admiré dans sa famille et ailleurs où on lui reconnaissait de grands mérites et des qualités de dévoue-

ment et de charité que ce soit à Nontron autant qu'en cette Faculté de Médecine à l'Université de Paris « qui tenait ses assemblées dans l'Ecole supérieure, au premier étage qui est de plein pied avec la chapelle »<sup>3</sup>.

Par sa nièce, Madame du Boffrand, un fort joli portrait de ce médecin fut conservé à travers les générations qui suivirent. Il est représenté les épaules couvertes d'hermine, tenant du bout des doigts un volume richement relié. La main est fine, le sourire garde l'expression de préciosité qui était à la mode mais à travers laquelle l'intelligence et la douceur du regard attirent la sympathie.

Dans le même salon se trouve la toile où fut peint le frère abbé de Noyon, qui l'a suivi dans les mêmes déplacements. Longtemps au château de Nanthiat, avec d'autres portraits de famille, ces deux tableaux sont finalement venus à Montignac dans la demeure d'une descendante directe de Madame du Boffrand<sup>4</sup>.

Le docteur de La Breuille, quoique du Nontronnais, a désormais rejoint (par quelle mystérieuse attirance ?) le pays de celui avec lequel il exerça pendant une partie de sa vie et qui, étant son prédécesseur, fut certainement aussi son ami.

E. SOUDOIS DE BORD.

3. *Almanach royal de 1779.*

4. M<sup>me</sup> André Damond, née Devars du Mayné.

## LA SUPERFICIE DES POSSESSIONS DE L'ABBAYE DE DALON EN 1780

L'arpenteur Ribouille a dressé avec soin, en 1780, un arpentement général des paroisses de Saint-Trie (aujourd'hui Sainte-Trie), Segonzac, Génis et Teillots<sup>1</sup>, dépendant de la généralité et de l'élection de Limoges. Il donne, pour chaque parcelle, avec les habituelles confrontations, la superficie évaluée en sexterées et en perches, ce qui peut permettre une évaluation approximative du domaine des religieux du Dalon.

On relève, dans la paroisse de Sainte-Trie, l'église, les bâtiments, cour et jardin de l'abbaye de Dalon, confrontant aux terres de l'abbaye, et à la suite un grand nombre de parcelles, dont certaines portent des appellations intéressantes: pré de l'Ecurie, pré Pourtier, taillis de las Grafouilladas, vignes, chaume de la Tuilerie, terre des Landes, pré de la Grange, chenevière, four à chaux et à tuile appelé la Tuilerie de Dalon, pré de la Forest, terre du Juge, terre de las Grafouilladas et maison, granges, étables, cour, courtillage, jardin, appelés le domaine de la Forest, appartenant aux religieux.

Le total des superficies dans la paroisse de Sainte-Trie, dépendant du Dalon, s'élève à 230 sexterées et 547 perches.

Les « Tables de comparaison des anciennes mesures du département de la Dordogne », par M. Delay<sup>2</sup>, ne donnent pas les mesures agraires de Sainte-Trie, Génis et Teillots, ces paroisses, devenues des communes en 1790, ont fait partie du département de la Corrèze, avant d'être rattachées à la Dordogne, tandis que Segonzac restait en Corrèze.

Mais je crois qu'il est possible de prendre comme base les mesures agraires de Payzac-de-Lanouaille, Angoisse et Sarlande, qui sont les paroisses les plus proches.

La sexterée de Payzac vaut 26 ares, 75 centiares, ou 150 escats.

L'escat ou latte de 13 pieds de côté vaut 18 centiares ou m<sup>2</sup>.

Le pied, 33 centimètres de long environ, et la latte, en mesure de longueur, 429 centimètres ou 4,29 mètres.

1. Arch. dép. de la Dordogne, 3 C 33.

3. Périgueux, F. Dupont, 1809.

La perche ne paraît pas être utilisée à Payzac, ce qui ne permet pas de dire avec certitude quelle était sa valeur par rapport à la sexterée.

La perche de Paris valait 34 centiares, et la perche des Eaux et Forêts 51 centiares. Les différences sont importantes, mais on risque de serrer assez la réalité en utilisant la perche de Paris, et en tout cas de ne pas surévaluer les surfaces.

La réduction en mesures actuelles peut donc donner :

— 230 sexterées : 61 hectares, 52 ares, 50 centiares ;

— 547 perches : 1 ha., 85 a., 98 ca. ;

— Total pour Sainte-Trie : 63 ha., 38 a., 48 ca. ou m<sup>2</sup>.

Dans la paroisse de Segonzac, dont la limite ouest est très proche des bâtiments du Dalon, on peut relever, toujours parmi les parcelles portant une désignation intéressante : Le pré de l'Etang, qui confronte de toutes parts au pré de l'Etang de l'abbaye de Dalon ; la terre de Chez-Lapouge, confrontant aux terres du seigneur de Rouffignac ; les chaumes de l'Etang ; le pré de l'Etang neuf ; le pré de la Milande, qui confronte au pré du Baron de Villac et au ruisseau de Segonzac<sup>3</sup> ; la terre du Rat ; un pacage et un chaume à las Garennas, appartenant aux religieux.

Le total des superficies dans la paroisse de Segonzac, dépendant du Dalon, s'élève à 97 sexterées, 291 perches.

La réduction en mesures actuelles peut donner :

— 97 sexterées : 25 hectares, 94 ares, 75 centiares ;

— 291 perches : 0 ha., 98 a., 94 ca. ;

Total pour Segonzac : 26 ha., 93 a., 69 ca. ou m<sup>2</sup>.

Dans la paroisse de Teillots, limitrophe de celle de Sainte-Trie dont elle est séparée par le ruisseau de Dalon, on note : Le pré de l'Ecurie, qui confronte le pré de l'Abbaye, le taillis des Garennas, le pré de las Gardas, appartenant aux religieux.

Le total des superficies dans la paroisse de Teillots, dépendant du Dalon, s'élève à 74 sexterées, 58 perches.

La réduction en mesures actuelles peut donner :

— 74 sexterées : 19 hectares, 79 ares, 50 centiares ;

— 58 perches : 0 ha., 19 a., 72 ca. ;

— Total pour Teillots : 19 ha., 99 a., 22 ca. ou m<sup>2</sup>.

Il est possible d'évaluer le domaine des religieux du Dalon, s'étendant sur les paroisses de Sainte-Trie, Segonzac et Teillots, sans risque de trop grande erreur, en mesures agraires actuelles, à 110 hectares, 31 ares, 39 centiares ou mètres carrés en 1780.

Marcel SECONDAT.

3. Il s'agit du Dalon qui prend sa source près de Segonzac et se jette dans l'Auvézère en aval de Génis.

## LES A-COTÉS DU PROCÈS DE DEUX FONCTIONNAIRES PÉRIGOURDINS AU DÉBUT DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Sous la Restauration, le sieur Deslendes-Combettes, qui se fait appeler aussi de Combettes-Deslendes, ex-receveur particulier de l'arrondissement de Bergerac, attaqua en justice son ancien supérieur le sieur François Chambon, ex-receveur général du département de la Dordogne.

Au début du siècle dernier, les trésoriers-payeurs généraux n'existaient pas. Il y avait d'un côté un receveur général, résidant au chef-lieu de département. Il était assisté de receveurs d'arrondissement. Le rôle de ces receveurs était de recevoir, des percepteurs en particulier, les contributions et les autres deniers publics à effet de remettre les fonds au Trésor public.

Par ailleurs se trouvait un payeur divisionnaire, chargé de payer les dépenses de la division militaire et, dans le département du siège, les autres dépenses de l'Etat. Périgueux était le chef-lieu de la 20<sup>e</sup> division dont la circonscription s'étendait, outre la Dordogne, sur la Charente, la Corrèze, le Lot, le Lot-et-Garonne. Il y avait des payeurs particuliers dans les départements n'ayant pas le siège de la division et aussi dans les arrondissements. Pendant de nombreuses années le payeur général fut, à Périgueux, M. Gérard, qui avait épousé la sœur de la première femme de Maine de Biran. Celui qui avait cru devoir prendre son prénom Gérard pour son nom patronymique s'appelait en réalité Gérard d'Alpy de Queutrey.

Le premier receveur général à Périgueux fut Chambon. Les annuaires de la Dordogne l'indiquent en l'an VIII (1799-1800) et jusqu'en 1817, où Froidefond du Chatenet le remplaça.

Il n'est pas indifférent de mentionner que Chambon fut autre chose à Périgueux qu'un haut fonctionnaire des finances. Il a été un ami des arts, sauveur et conservateur, du moins pour un temps de nombreux débris gallo-romains.

Touchant l'ancienne cathédrale devenue l'église de la Cité, était l'emplacement surélevé de l'ancien évêché détruit par les protestants en 1577. L'abbé Audierne dit qu'on y perçut la dime jusqu'en 1792 <sup>1</sup>. Chambon s'en rendit acquéreur et y installa ce qui fut

1. *Le Périgord illustré*, par l'Abbé Audierne, Périgueux, Dupont, 1851, p. 344.

bientôt célèbre sous le nom de « Jardin Chambon ». En 1818, l'annuaire de la Dordogne le signale rempli d'antiquités. De Taillefer, dans ses *Antiquités de Vézère*, en parle une quinzaine de fois.

En 1867, pour accompagner deux beaux dessins du Jardin Chambon dans l'album *Le Vieux Périgueux*, de Gaucherel et de lui-même<sup>2</sup>, Jules de Verneilh déclare dans une notice :

« Assurément, ce n'était point là un monument, c'était une »  
 « sorte de musée qu'un financier du premier empire avait formé »  
 « dans son jardin, avec des débris antiques si abondants dans la »  
 « Cité et au milieu desquels il avait voulu être enseveli. Un hangar, »  
 « dont le pilier principal se compose de tronçons de colonnes d'iné- »  
 « gales grosseurs et dont la toiture s'applique aux ruines romanes »  
 « de l'ancien Evêché, des bas-reliefs, des chapiteaux sculptés entas- »  
 « sés pêle-mêle à ses pieds : tel était le tableau que nous dessinâmes »  
 « il y a seize ans, et qu'on chercherait vainement aujourd'hui dans »  
 « la cour d'honnête et prosaïque apparence du couvent de Sainte- »  
 « Marthe... »

De Verneilh avait pu dessiner le jardin dans tout son éclat en 1853. Ivan de Valbrune précise en 1863 que le couvent de Sainte-Marthe, dont l'édification commencera en 1854, occupe le jardin Chambon<sup>3</sup>.

Mais revenons à notre procès. Il ne peut être question de narrer en détail les revendications de l'un et de l'autre adversaire. Cela peut intéresser les spécialistes d'administration financière. En tous cas l'avocat de Chambon porte ce nom de Lacrouzille qui faisait un siècle plus tard encore l'honneur du barreau périgourdin.

Nous avons trois documents in-4° de 35, 11 et 79 pages que Chambon fit imprimer à Périgueux chez Dupont et chez Danède<sup>4</sup>. On y trouve les attaques de Deslendes-Combettes comme les réponses de Chambon. De ces textes nous pouvons dégager certains renseignements intéressants.

En thermidor an 9 (2 juillet 1801), le sieur Deslendes père fut nommé receveur particulier à Bergerac « arrondissement reconnu généralement pour le plus beau et le plus riche du département de la Dordogne » est-il précisé. Très actif, le nouveau receveur fit rapidement rentrer beaucoup d'arriérés dont était responsable son pré-

2. *Le Vieux Périgueux*; Paris, 1867; in-fol.

3. *Indicateur de Périgueux*, par Ivan de Valbrune, Rastouil, 1863, p. 65.

4. *Réponse de F. Chambon, ex-Receveur général de la Dordogne au Libelle sous la forme de requête du sieur Deslendes-Combettes, ex receveur particulier de l'arrondissement de Bergerac*. Périgueux Dupont 1817.

*Observation sur la lettre du sieur de Combettes-Deslendes écrite le 6 oct. 1817 à MM. les juges du Tribunal de Périgueux*. Périgueux, Dupont.

*Réponse de François Chambon, ex Receveur général du Département de la Dordogne au nouveau libellé du sieur Deslendes-Combettes, ex Receveur particulier de l'arr. de Bergerac*. Périgueux, Danède, Avril 1818.

décèsseur qui avait été destitué. En juin 1806, il se démet en faveur de son fils Charles Deslendes-Combettes.

Celui-ci fut très inférieur à son père et la caisse fut vite déficitaire (259.000 fr. en janvier 1808). Grâce à des démarches auprès du Ministre des Finances Gaudin, ami de la famille, Deslendes-Combettes obtient un crédit de 250.000 fr. et le préfet Rivet en fut informé. La situation ne s'arrange pas et le receveur général du département de la Dordogne François Chambon, par répercussion, doit supporter personnellement le déficit de Deslendes-Combettes pour au moins 36.707 fr. Deslendes-Combettes signe des lettres de change qui ne sont pas honorées. Son cautionnement déposé est absorbé. Le sous-préfet prononce sa suspension, fait apposer des scellés sur ses biens et il est destitué. Pendant ce temps Deslendes-Combettes avait pris la fuite pour Paris le 8 octobre 1815, laissant la caisse vide, son domestique Barrière bien embarrassé et sa propriétaire la dame Chalvel non payée de plusieurs loyers. La saisie ne produisit que 10.000 fr sur lesquels la propriétaire fut payée.

L'ancien receveur de Bergerac est l'objet naturellement d'un procès. Le sous-préfet convoqua pour enquête le 26 décembre 1812, à Bergerac, 58 percepteurs. 16 ne répondent pas à la convocation; les autres firent des dépositions.

Le procès porté sur des montants de dettes, sur le calcul très compliqué d'intérêts, sur des plaintes de percepteurs ruinés. Le sieur Coudert, percepteur d'Issigeac, malgré l'expropriation forcée de tous ses biens reste insolvable de 9.105 fr. On cite Blanchart, percepteur de Thénac, à qui le receveur particulier de Bergerac a négligé de faire fournir cautionnement et qui a pris la fuite insolvable en devant 11.622 fr. Par ricochet, Chambon se déclare victime de la mauvaise gestion de Deslendes-Combettes.

On accuse aussi l'ancien receveur de Bergerac de retards dans les envois de fonds. Nous apprenons que les envois de fonds et pièces justificatives devaient se faire tous les dix jours. Le trajet de Bergerac à Périgueux exigeait deux jours et il est précisé: « le service de la gendarmerie a quelque fois occasionné du retard »  
 » relativement à l'escorte; quelque fois aussi l'autorité locale a fait  
 » des changements pour déjouer les complots des voleurs ».

Nous apprenons que: « aucun des chefs-lieux d'arrondissements n'a de grandes routes ni de messageries; les transports des recettes se font à dos de mulet. Les arrondissements de Ribérac et Nontron se trouvent avoir des voituriers domiciliés dans le chef-lieu et ils sont employés pour le transport des recettes; mais Bergerac et Sarlat n'offrent pas cette ressource ».

L'ex-receveur de Bergerac déclare que le receveur principal Chambon avait été son plus mortel ennemi. Il a vécu dit-il chiche-

ment avec sa sœur en attendant d'être soutenu par l'aide « d'un prince généreux » qu'il avait déjà servi. Prenant de la fierté, il se donne une particule en 1817 et signe: de Combettes-Deslendes, chevalier de Saint Louis, de Malthe, et de la Légion d'honneur. Chambon est attaqué... Deslendes produit un mémoire imprimé de 80 pages.

Dans ses argumentations, l'ex-receveur de Bergerac déclare que la rupture du traité d'Amiens, le 2 prairial an 11 (1803), a été cause de l'arriéré des recouvrements dans l'arrondissement de Bergerac. « Cette rupture, dit-il, amena la guerre maritime; toutes les récoltes » des contribuables passèrent au pouvoir de l'ennemi: il avait entièrement épuisé le numéraire en circulation; la guerre en dessécha les sources, et les soumissions furent en souffrance. »

Dans sa réponse, Chambon ne conteste pas que l'arrondissement de Bergerac a souffert plus que les autres à raison de la nature de sa culture, « mais ce fléau inattendu ne fut que passager. C'est » un mauvais prétexte... Je puis opposer au sieur Deslendes l'époque du désastre de Moscou, lui représenter les troupes ennemies répandues sur tout le territoire de la France, les Anglais à Bordeaux qui est le centre et le dépôt du commerce de Bergerac, » enfin les enlèvements d'hommes, des bestiaux, l'emprunt forcé et les réquisitions de toutes natures qui s'en suivirent.

» A ces calamités, j'ajouterai la mauvaise récolte de 1816 dont » la totalité suffit à peine pour la nourriture des colons, et à raison » de laquelle le gouvernement a été forcé à de très grandes dépenses » Enfin j'ajouterai, particulièrement pour l'arrondissement de Bergerac, le défaut de récoltes de vin pendant les années 1815, 1816, » 1817. Cependant aucun des receveurs particuliers (un M. de Ségur » avait remplacé Deslendes-Combettes) ne laissa d'arriéré. »

\*  
\*\*

Véritablement, il semble bien que le sieur Deslendes-Combettes n'avait pas raison. De toute manière, à travers ses procès, nous avons pu noter, croyons-nous, des faits méritant d'être relevés.

Joseph SAINT MARTIN.

## ACTIVITÉS DU SERVICE DES BATIMENTS DE FRANCE

Malgré la pénurie des moyens mis à la disposition du service dont la tâche, dans ce pays si riche en mouvements anciens, est immense, certaines réalisations ont pu être effectuées avec l'aide indispensable des propriétaires de ces édifices.

L'attention peut être appelée sans doute sur certaines d'entre elles même si les travaux de consolidation, de conservation ou de mise en valeur ne sont pas encore complètement achevés.

### *Eglises.*

Les coupoles de l'église cathédrale St-Front ont nécessité des travaux d'entretien portant sur la réfection des joints qui fortement dégradés laissaient filtrer les eaux de pluie.

Les églises de St-Léon-sur-Vézère, Sergeac, St-Astier, St-Geniès, les cloîtres de Cadouin et de Brantôme ont été confortés, de véritables sauvetages ont été entrepris, accompagnés d'une remise en valeur.

### *Châteaux.*

Des campagnes de travaux ont été exécutées dans les châteaux de Biron, Bourdeilles, Caussade, Fonvicille, La Faye, Losse, Hautefort, Jumilhac, Neuvic, Puyferrat, Rocaudou, Rognac et Tarde.

Ces travaux portent surtout sur les couvertures ou la réparation des désordres dans les maçonneries affectant la solidité même de ces édifices.

### *Fouilles et dégagement de vestiges antiques.*

Les principaux chantiers ouverts intéressent :

Le dégagement de vestiges gallo-romains près la tour de Vésone

mettant à jour l'un des ensembles de fresques gallo-romaines les plus importants de France (actuellement en cours de restauration);

L'étude stratigraphique des principaux gisements préhistoriques en vue d'une classification plus complète des industries paléolithiques, en particulier à Laugerie-Haute, Combe-Grenal, Abri Palaud, Rouffignac, Regourdou, gare de Couze, La Rochette, Cortiac;

Le dégagement des bâtiments abbatiaux de St-Amand-de-Coly, St-Avit-Sénieur et Chancelade.

#### *Conservation des grottes préhistoriques ornées.*

L'atteinte portée à la conservation des grottes ornées, en particulier Lascaux, par la prolifération d'algues et la désagrégation du substrat, a conduit l'administration des Affaires culturelles à faire appel aux études et recherches des savants les plus qualifiés des différentes Facultés françaises. L'action d'une Commission scientifique permettra sans doute d'assurer la conservation du plus bel ensemble d'art préhistorique mondialement connu.

#### *Objets mobiliers.*

Le recensement des objets d'arts notamment dans les édifices culturels a été poursuivi par le Conservateur des objets mobiliers d'une manière intensive, parallèlement à l'exécution de travaux de restauration comme les stalles de St-Front, les tableaux peints de St-Jacques de Bergerac, les fresques de St-Geniès.

Les orgues de Sarlat vont être prochainement remises en état selon les dispositions des anciens jeux permettant l'exécution d'œuvres musicales de qualité lors du Festival annuel.

#### *Sauvegarde des quartiers anciens:*

Sarlat a été retenue parmi les premiers secteurs anciens de France à sauvegarder et la remise en état commencée redonnera tout son caractère pittoresque à cette cité périgourdine. D'autres quartiers anciens doivent aussi être conservés.

#### *Sites naturels:*

De nombreux classements complémentaires ont été pris ces dernières années, permettant d'espérer que les abords des édifices les plus importants comme les sites naturels seront préservés des dégradations les plus criantes.

Certes, il est difficile de tout protéger et de tout conserver, et l'on ne peut s'opposer à l'évolution de la vie moderne. Une vigilance toute particulière doit cependant être apportée à la conservation du patrimoine artistique et monumental du Périgord. Nous avons des « chefs-d'œuvre » encore en péril comme St-Jean-de-Côle, Laxion, Fages, l'Herm et Mareuil.

L'action de la « Société des Vieilles Demeures Françaises », comme celle de la « Société Historique et Archéologique du Périgord », contribuera certainement à trouver un propriétaire et une solution valables, et leur concours nous est particulièrement précieux.

Max SARRADET.

## NÉCROLOGIE

### LUCIEN DE MALEVILLE

Le nom de Maleville est bien connu en Périgord. A Domme même, sur la « barre », un buste rappelle les traits du juriconsulte Jacques de Maleville, lequel fut l'un des rédacteurs du *Code Civil*. Depuis plus de deux siècles, la famille est fidèlement attachée à cette région du Périgord et c'est à Ayguevive, près de Cénac, au pied du Mont de Domme que vivait ordinairement Lucien de Maleville dont nous voudrions évoquer le souvenir.

Il était né à Périgueux le 15 septembre 1881 dans la maison de son aïeul maternel, le Marquis de Saint-Aulaire, personnage pittoresque dont le caricaturiste Sem a croqué la silhouette sous ce titre : « *le dernier Marquis* ». C'est à Fénelon qu'il passa une partie de son enfance, le célèbre château ayant été acquis et restauré par son père, avec infiniment de goût et une sorte de piété.

Ce cadre à la fois sévère et somptueux, cette ambiance qu'avait déjà connue le jeune Fénelon imprimèrent profondément leur marque sur Maleville enfant. Il joua lui aussi dans la « Tour aux confitures », il galopa lui aussi sur les remparts, il admira les vues lointaines sur la Dordogne, formant ainsi précocement son goût d'artiste, il écouta lui aussi les contes en patois de la vieille servante, la bonne Miette qu'il aimait tendrement et dont il vit les descendants jusqu'à la quatrième génération. La langue d'oc était d'ailleurs sa langue maternelle, et il avait comme compagnons de jeux les enfants des métayers du domaine, car il était largement le cadet de ses frères et sœurs. Ainsi s'enracina-t-il dans le sol natal, prenant conscience de cette mystérieuse communion avec le paysage, dont il tentera plus tard d'exprimer le secret dans ses toiles.

A neuf ans, il fut confié pour faire des petites études à l'abbé Lambert, curé de Saint-Julien-de-Lampou. Le précepteur inculqua à son élève les bases d'une sérieuse culture littéraire. On déclina *rosa* à l'ombre du clocher gothique, dans ce presbytère maintenant disparu, où l'on remarquait une fresque (une scène de chasse) sur une cheminée du Grand Siècle. Il se lia alors avec Maurice Boissarie, fils du docteur Boissarie, qu'il retrouva peu après au collège des Jésuites de Sarlat. A ses maîtres il resta toujours fort attaché et il revint au Collège, pendant la dernière guerre, comme professeur de dessin.

L'usage étant, dans les familles de juriconsultes, que chaque garçon étudiait le Droit, Lucien de Maleville alla donc à Paris où il passa sa licence. En fait, dès sa petite enfance, il avait manifesté du goût et une sorte de vocation pour le dessin; il fréquenta l'atelier de Jean-Paul Laurens où il apprit une technique classique, probe et sévère, en même temps qu'il s'éprenait des impressionnistes, et qu'il s'intéressait aux tendances picturales les plus diverses, pourvu qu'elles fussent sincères. Il fut aussi l'élève de Désiré Lucas, lequel connut le Périgord par son élève : ainsi, chaque année, élève et maître venaient peindre en Sarladais, accompagnés d'un autre artiste, Joly de Beynac. Pendant ce mois de studieuses vacances que s'accordait le trio émerveillé, passionné, enthousiaste et insouciant, on s'efforçait de fixer sur la toile le charme de ces paysages du Périgord Noir. Dès 1910, Lucien de Maleville fit partie de la Société des Artistes Français. Chaque année, ponctuellement, il exposait au Salon. Quelques jours avant sa mort, il fit un ultime envoi : trois toiles, deux du Périgord (*Camp de toile à Cénac*, et *Village au bord de la Dordogne*) et l'autre : *la Seine à Paris*, peinte en février 1964. On ne compte pas les récompenses et médailles qu'il obtint aux divers Salons ni les tableaux de lui qui furent acquis par divers Musées. Le grand prix de la Ville de Bordeaux lui fut même réservé naguère. Il avait un talent fort original. Dans une exposition, on reconnaissait ses toiles entre mille. Elles révélaient une exquise sensibilité, un art très subtil de la mise en page, une curieuse et souple technique, très éclectique, qui mêlait au

classicisme les habiletés impressionnistes. Il savait miraculeusement évoquer la blonde lumière du Sarladais, le léger *sfumato* des lointains embrumés dans les matins frais, le bleu moutonnement des collines, la patine ocrée des vieilles murailles, le jaillissement du clocher de Vézac au-dessus des blés, l'inquiétante silhouette de Castelnaud. Traité par lui, le paysage prenait une sorte de distinction et de poésie, avec une pointe de mélancolie. Son crayon même était vif et sûr. On n'oubliera pas les sobres et nerveuses lithographies de *Corps sans âmes*, dont les Tharaud avaient écrit le texte. Les archives des *Monuments Historiques* et du *Casier archéologique* contiennent des milliers de ses dessins au crayon, à la mine de plomb ou au fusain : directs, fidèles, ils sont souvent des témoignages plus valables que des rapports verbeux. Nommé en 1944 au recensement des monuments de la Dordogne, puis du Lot-et-Garonne, de la Gironde, des Landes et des Basses-Pyrénées, il multiplia les visites et, aidé de M<sup>me</sup> de Maleville, il accumula notes, croquis et documents divers : travail d'autant plus important que certains monuments ont disparu depuis lors ou sont appelés à disparaître (1). La connaissance très précise qu'il avait du Périgord le désigna aux yeux de M. de Segogne, alors Haut Commissaire au Tourisme, pour recenser et établir les dossiers de protection des sites de la Dordogne. Il devint d'ailleurs le vice-président de la Commission départementale des Sites, et il occupa jusqu'à sa mort cette délicate fonction qui demande diplomatie, ouverture d'esprit, et indépendance de caractère.

Car si l'artiste était attachant, l'homme ne l'était pas moins. Il possédait cette exquise politesse des gens d'autrefois, cette constante courtoisie qui révèle si bien une distinction native et racée. Discret, il savait écouter et, s'il était d'un avis différent, éluder ou corriger par un sourire aimable. Nulle vanité dans son comportement : il était d'une grande modestie. Celle-ci empêcha souvent qu'on mit à sa juste place l'artiste qu'il était et qui aurait pu prétendre à une haute réputation s'il eût consenti à utiliser la publicité, ce résonateur moderne du talent. Mais il en avait horreur et il détestait toute pose.

Sa foi était aussi profonde que simple. Peu de jours avant sa mort, il disait à ses proches : « Peindre n'est pas pour moi une fatigue, c'est une prière... Je peins dans la joie... ». L'ultime journée de sa vie fut en effet consacrée à la peinture et aussi à de la correspondance au sujet de la prochaine Commission des Sites. Alors, simplement, comme il avait vécu, discrètement, toujours soucieux de n'importuner personne, il s'endormit dans la paix du Seigneur.

Tel furent le peintre et l'homme. D'innombrables amis regretteront sa conversation toujours enjouée et documentée, son sourire malicieux, le récit parfois pittoresque de ses voyages dans le Sud-Ouest, à la découverte de morceaux d'architecture dignes d'être signalés, protégés, classés. Il ne laisse que des regrets et le Périgord devra beaucoup à celui qui l'a si bien aimé, protégé et chanté par la plume et le pinceau.

Il appartenait à la *Société historique et archéologique du Périgord* depuis 1943, suivant ses travaux avec le plus vif intérêt et lui adressant d'excellents dessins dont quelques-uns ont été reproduits dans son Bulletin. Notre Compagnie tout entière présente à Madame la Comtesse de Maleville, son épouse, et à leurs enfants et petits-enfants, ses condoléances respectueuses et ses profonds regrets.

Jean SECRET.

1. Sans doute est-ce cette activité qui lui valut d'être choisi comme inspecteur départemental de la Société française d'Archéologie.